



تمويلكم  
٠٠٠٠٠٠٠٠ ١١٨١  
TAMWILCOM

# Rapport d'activité 2022





Rapport d'activité  
2022



Sa Majesté le Roi Mohammed VI  
que Dieu le Glorifie

“

*« Aujourd'hui, Nous misons sur l'investissement productif en tant que levier essentiel pour la relance de l'économie nationale et l'ancrage du Maroc dans les secteurs prometteurs. (...)*

*A ce propos, Nous aimerions insister à nouveau sur la nécessité de la mise en œuvre effective de la Charte de déconcentration administrative, la simplification et la digitalisation des procédures, la facilitation de l'accès au foncier et aux énergies vertes, l'appui financier aux porteurs de projets. (...)*

*De son côté, le secteur bancaire et financier national se doit de soutenir et financer la nouvelle génération d'entrepreneurs et d'investisseurs, notamment les jeunes ainsi que les petites et moyennes entreprises. Dans ce cadre, Nous préconisons, à nouveau, qu'une attention particulière soit portée aux investissements et aux initiatives des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger ».*

”

Extrait du Discours adressé par SM le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste au Parlement, le vendredi 14 octobre 2022, à l'occasion de la session d'octobre de l'année législative 2022-2023



# Sommaire

MOT DE LA PRÉSIDENTE 06

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 08

**PARTIE 1** PRESENTATION DE LA SNGFE 11

RETROSPECTIVE.....	12
1- LA VOCATION .....	14
2- LA VISION ET LA MISSION .....	14
3- LA GOUVERNANCE.....	15
4- L'ORGANISATION.....	16
5- LE RESEAU.....	17

**PARTIE 2** FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2022 19

**PARTIE 3** ACTIVITE DE LA SNGFE EN 2022 25

1- ACTIVITE EN FAVEUR DES ENTREPRISES .....	26
2- ACTIVITE EN FAVEUR DES PARTICULIERS.....	35

**PARTIE 4** ENGAGEMENTS ET RISQUES 39

1- ENCOURS DES ENGAGEMENTS .....	41
----------------------------------	----

**PARTIE 5** MANAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT 47

1- COMMUNICATION .....	49
2- CAPITAL HUMAIN.....	51
3- SYSTEME D'INFORMATION.....	55
4- PARTENARIATS ET COOPERATION INTERNATIONALE.....	57

**PARTIE 6** SYSTEME DE PILOTAGE DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE 59

1- SYSTEME DE GESTION DES RISQUES.....	61
2- DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE.....	68

**PARTIE 7** RAPPORT FINANCIER ET AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 71

1- ETATS FINANCIERS.....	73
2- AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	75

**PARTIE 8** ANNEXES 77

## Mot de la présidente



NADIA FETTAH ALAOU



Notre priorité pour l'année 2022 a été de capitaliser sur la résilience affichée par le tissu économique marocain pendant la crise de la Covid-19 pour préparer la reprise d'activité. L'offre de service développée par TAMWILCOM a permis, malgré les perturbations dans les chaînes de valeur mondiales en raison de la conjoncture actuelle, de soutenir massivement les initiatives entrepreneuriales et les ambitions de croissance des porteurs de projets.

Pour accompagner les très petites et moyennes entreprises marocaines en phase de relance, des ajustements ont été apportés sur les produits de TAMWILCOM réduisant ainsi la pression sur la trésorerie de ces entreprises et leur permettant de se concentrer sur le développement de leurs activités.

Sur le plan stratégique, l'année 2022 a connu le parachèvement de la nouvelle feuille de route de TAMWILCOM pour les quatre prochaines années. En ligne avec Les Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi que Dieu L'Assiste et fortement inspirée des principes du Nouveau Modèle de Développement du Royaume du Maroc, la nouvelle feuille de route 2023 – 2026 fera de TAMWILCOM, le partenaire financier majeur pour une croissance durable et inclusive au Maroc.

La dynamique de développement de TAMWILCOM, en tant qu'entreprise publique de référence du financement, accompagnera la politique de l'Etat en matière de soutien à l'investissement avec l'entrée en vigueur de la nouvelle charte d'investissement. TAMWILCOM offrira des instruments de financement divers adaptés aux besoins des investisseurs aussi bien nationaux qu'internationaux.

Dans un Maroc en mouvement, TAMWILCOM contribue au quotidien à la démocratisation de l'accès au financement pour divers pans de l'économie et particulièrement les initiatives portées par les femmes marocaines et les Marocains du monde. Soucieuse des problématiques liées à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, et accompagnant les orientations nationales en matière de décarbonation de l'économie, TAMWILCOM favorise à travers des produits spécifiques, les initiatives entrepreneuriales dans l'économie verte.



## Mot du directeur général



HICHAM ZANATI SERGHINI



L'exercice 2022 a été pour TAMWILCOM celui de la rétrospective. D'abord une rétrospective portant sur l'évaluation de son intervention au titre du plan de développement échu et d'autre part au titre de son intervention avec les produits sur mesure déployés pendant la période Covid-19.

Conscients que le contexte actuel est marqué par l'incertitude persistante, nous avons veillé cette année à offrir aux entreprises dont le fonds de roulement est impacté par la conjoncture, des mécanismes adaptés. Parmi lesquels, la possibilité de rééchelonner les remboursements des produits « Damane Oxygène » et « Damane Relance » et bénéficier ainsi de délais supplémentaires. Cette mesure n'est certes pas la seule à avoir été déployée en 2022, mais elle constitue un signal fort et témoigne de l'engagement continu de TAMWILCOM en faveur de sa cible.

Aujourd'hui, l'activité consolidée de TAMWILCOM continue de croître. Une croissance portée notamment par les produits génériques en faveur des entreprises privées qui continuent de séduire avec un engagement de 19,36 milliards de dirhams, dont un additionnel de plus de 311 millions de dirhams. Par ailleurs, l'offre de garantie en faveur des établissements publics a permis de lever 7,6 milliards de dirhams en 2022 soit une progression de 12% par rapport à l'année précédente.

Notre rétrospective continue. Nous avons souhaité au courant de l'année 2022 recueillir l'avis et les recommandations des startups bénéficiaires de nos produits dédiés à l'innovation (Fonds de Capital Risque). L'étude menée a permis d'évaluer à 90% le taux de satisfaction relatif à la valeur ajoutée des structures d'accompagnement labélisées par TAMWILCOM. Cette cible a également fait l'objet d'un large programme de partenariats dont un accord-cadre avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, consacrant l'impulsion des projets innovants au Maroc.

Après un plan stratégique 2017-2021 marqué par des performances au-delà des objectifs tracés aussi bien en volume de production, en valeur et en qualité du portefeuille, l'année 2022 a été celle de la préparation de la feuille de route pour la période 2023-2026. Notre plan stratégique pour la période à venir, nous l'avons voulu un plan ambitieux à l'image des priorités nationales et des défis que nous souhaitons relever sur le plan économique.

Le plan stratégique pour la période 2023-2026 vise à :

1. Favoriser l'inclusion de l'informel par le biais du financement des TPME
2. Renforcer la part du secteur privé dans le volume global des investissements au Maroc
3. Accompagner le développement durable du Maroc en favorisant l'économie verte et la décarbonation
4. Renforcer l'internationalisation des entreprises marocaines à travers l'exportation et l'investissement direct à l'étranger
5. Financer le cycle d'exploitation pour réduire les délais de paiement
6. Faire émerger un tissu fort de Start-ups et renforcer l'écosystème

TAMWILCOM restera engagée au plus près de tous ses partenaires publics et privés. Un engagement que nous avons voulu axé sur la proximité et les services digitaux. C'est dans ce cadre que TAMWILCOM étendra son réseau de centres d'affaires pour garantir une présence dans les 12 régions du Royaume et poursuivra le déploiement de son offre digitalisée avec la première initiative ayant vu le jour au début de l'année 2022 à travers le lancement de la plateforme « Fin-Créa », un guichet digital dédié aux primo accédants au financement bancaire.

Forte de son histoire de plus de 70 ans au service de l'entreprise et de l'engagement de ses équipes, TAMWILCOM adressera les besoins en financement du marché pour accompagner les progrès et défis socio-économiques du Maroc.





## **PARTIE 1**

# **PRESENTATION DE LA SNGFE**

## RETROSPECTIVE

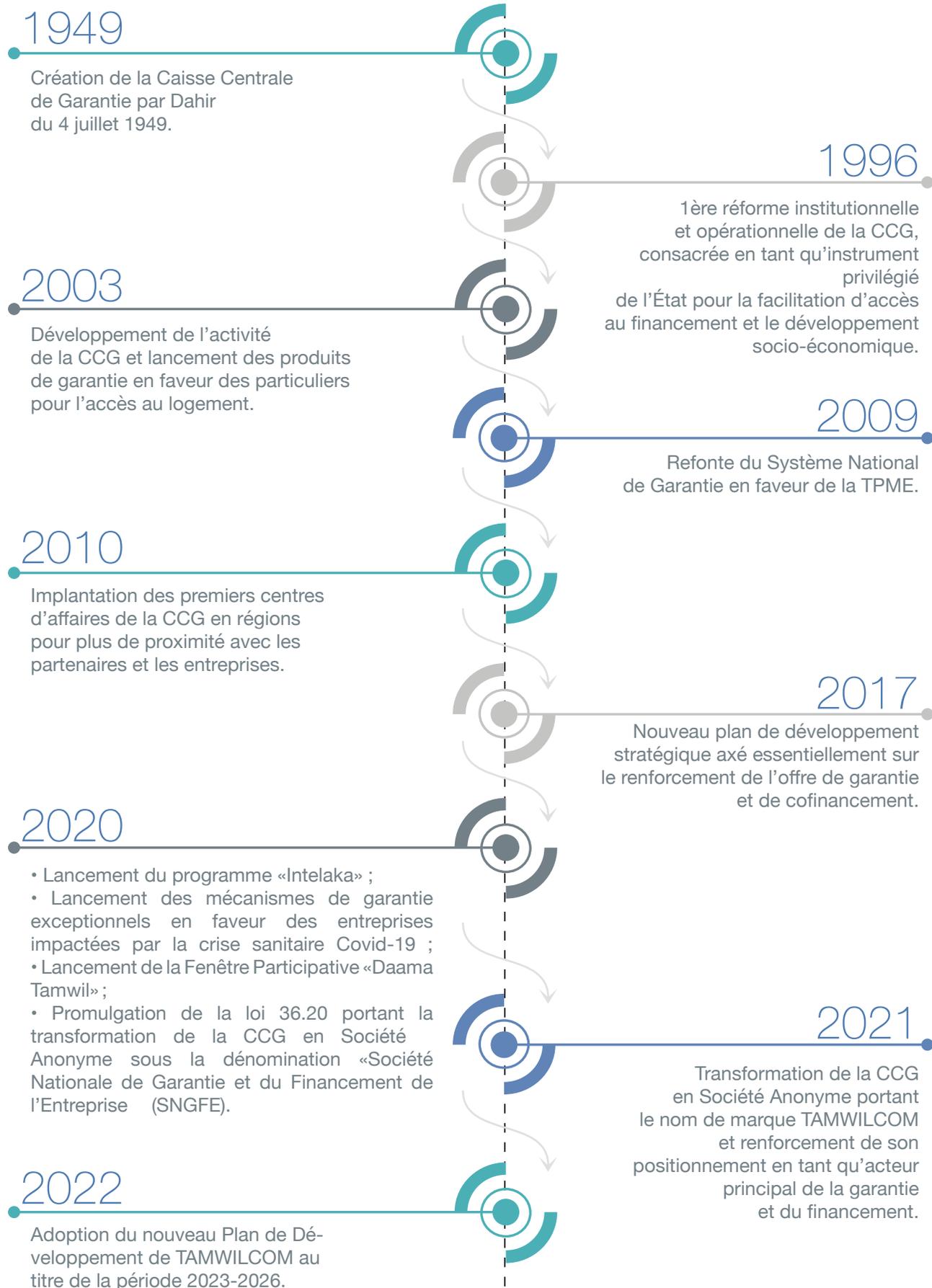
TAMWILCOM (Ex Caisse Centrale de Garantie - CCG) a été créée par Dahir le 4 juillet 1949. Sa création est survenue dans un contexte marqué par le début du développement des infrastructures stratégiques et le besoin d'accompagner le démarrage de nouveaux secteurs d'activité, notamment après l'indépendance. Afin de contribuer activement à cet essor, l'institution a ainsi offert des garanties de financement auprès des banques nationales et étrangères au profit de projets d'infrastructures, d'unités industrielles et de pêche hauturière au Maroc.

L'institution a connu sa première réforme en 1996, avec la promulgation de la loi n°47.95 consacrant la CCG en tant qu'instrument privilégié de l'État en matière de facilitation du financement de l'investissement et du développement social, dans un contexte marqué par le début de libéralisation du paysage bancaire marocain. L'activité de la CCG fut ainsi centrée sur le financement de l'investissement avec une offre composée essentiellement de produits de garantie des prêts bancaires à moyen et long terme.

Le début de la diversification de l'offre de la CCG remonte à l'année 2003 avec le lancement de la panoplie de Fonds de garantie des prêts au logement, en plus des produits de cofinancement, de l'offre de garantie destinée aux jeunes entreprises et aux programmes de restructuration financière et de mise à niveau des petites et moyennes entreprises (PME).

En 2006, une nouvelle loi bancaire est adoptée et la CCG devient un établissement de crédit assimilé. L'année 2007 a ensuite enregistré le lancement d'une refonte majeure du système national de garantie. La CCG a été retenue par les pouvoirs publics en tant qu'acteur unique en charge de décliner et de développer l'offre de garantie institutionnelle, mettant ainsi fin à la situation antérieure caractérisée par une multitude d'acteurs et une dispersion des efforts. Le développement de la CCG s'est ensuite accéléré grâce à l'adoption d'une vision à long terme déclinée par des plans de développement dont le premier a été lancé en 2009 avec des réalisations largement au dessus des attentes initiales.

L'année 2020 enregistre le dernier virage de grande envergure dans le processus de développement de l'institution. La loi n° 36-20 a été adoptée, en vertu de laquelle la CCG a été transformée en Société Anonyme dont le capital est entièrement détenu par l'État, sous la dénomination « Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise » (SNGFE). Cette transformation a été actée en 2021, avec la tenue du premier Conseil d'Administration de la SNGFE et la publication des textes régissant son volet institutionnel.



## 1. LA VOCATION

La Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE), Société Anonyme détenue par l'État marocain, plus connue sous son nom commercial «TAMWILCOM», capitalise sur ses acquis historiques pour mieux contribuer à lever les obstacles devant l'accès des TPME au financement.

TAMWILCOM est une institution financière publique régie par la loi bancaire. Elle est l'intervenant unique de l'État en matière, principalement, de garantie publique des financements.

TAMWILCOM contribue à donner une impulsion à l'initiative privée en encourageant la création, le développement et la modernisation des entreprises. Elle appuie également le développement social à travers notamment la garantie des prêts à l'habitat.

En parallèle à son activité de garantie, TAMWILCOM intervient avec ses partenaires du secteur financier pour répondre aux besoins des entreprises marocaines grâce à une panoplie de mécanismes de financement adaptés à chaque étape de leur cycle de vie. Ceci engendre un effet de levier à même d'accompagner l'essor de l'économie nationale.

## 2. LA VISION ET LA MISSION

La vision de TAMWILCOM constitue le socle de sa stratégie. Elle se base sur une analyse minutieuse des besoins issus des priorités nationales et déclinés dans les politiques publiques et ce, en faveur du tissu économique et de l'inclusion sociale et financière de l'ensemble de la population.

**Vision  
2026**

«TAMWILCOM, partenaire financier majeur pour une croissance durable et inclusive»

**«Mission  
Statement»  
de la  
SNGFE**

TAMWILCOM, levier du déploiement des stratégies et politiques en matière d'inclusion et de promotion du secteur privé à travers la facilitation de l'accès au financement des entreprises, notamment les TPME et les Start-ups

Dans ce cadre, la stratégie de TAMWILCOM vise à apporter des réponses adaptées au financement des entreprises et autres cibles et de servir d'instrument d'intervention privilégié pour le développement économique et social du pays.

Les priorités stratégiques de TAMWILCOM découlent ainsi de cette ambition et couvrent les axes suivants :

**01**

Jouer un rôle majeur dans l'amélioration de l'accès des TPME au financement

**02**

Contribuer activement au développement de l'investissement privé et de l'économie durable

**03**

Appuyer le financement de l'amorçage et de l'innovation

## 3. LA GOUVERNANCE

### 3.1 Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la SNGFE est composé, outre le Président, de neuf (09) administrateurs dont trois (03) indépendants. Cette composition est listée ci-après :

 <p><b>Mme Nadia FETTAH</b> Ministre de l'Economie et des Finances Administrateur Présidente du Conseil d'administration</p>	 <p><b>M. Othman BEN JELLOUN</b> Représentant du GPBM Administrateur</p>
 <p><b>Mme Faouzia ZAABOUL</b> Représentante du Ministère chargé des Finances Administrateur</p>	 <p><b>M. Nouaman AL AISSAMI</b> Représentant du Ministère chargé des Finances Administrateur</p>
 <p><b>M. Taha GHAZI</b> Représentant du Ministère chargé de l'Industrie Administrateur</p>	 <p><b>Mme Ghizlane CHACHDI</b> Représentante du Ministère chargé de l'Agriculture Administrateur</p>
 <p><b>M. Ahmed Mehdi TAZI</b> Représentant de la CGEM Administrateur</p>	 <p><b>M. Mostafa ZAHED</b> Administrateur indépendant</p>
 <p><b>Mme Najat EL JEBARI</b> Administrateur indépendant</p>	 <p><b>M. Salaheddine KADMIRI</b> Administrateur indépendant</p>

### 3.2 Les comités spécialisés :

#### Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de trois (03) membres dont la Présidence est confiée à un membre indépendant. La composition de ce Comité au 31.12.2022 se présente comme suit :

- Mme Najat EL JEBARI, Administrateur Indépendant, Présidente ;
- Mme Ghizlane CHACHDI, Administrateur, représentante du Ministère chargé de l'Agriculture, membre ;
- M. Mostafa ZAHED, Administrateur indépendant, membre.

#### Comité des risques

Le Comité des risques est composé de trois (03) membres dont la Présidence est confiée à un membre indépendant. La composition de ce Comité au 31.12.2022 se présente comme suit :

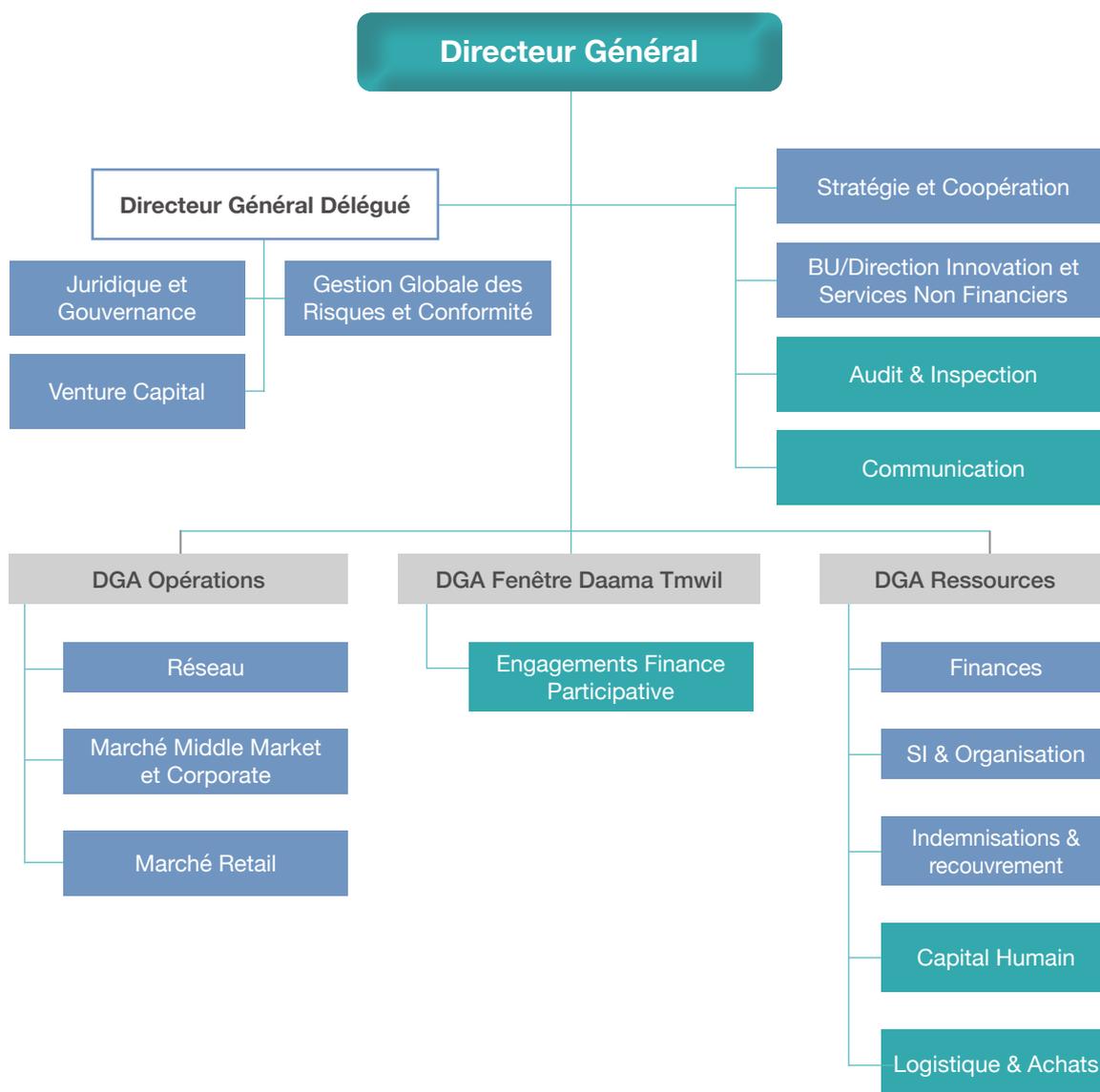
- M. Mostafa ZAHED, Administrateur Indépendant, Président ;
- M. Nouaman AL AISSAMI, Administrateur, représentant du Ministère chargé des Finances, membre ;
- Mme Najat EL JEBARI, Administrateur Indépendant, membre.

## Comité de gouvernance, de rémunération et des nominations

Ce comité est composé de trois (03) membres dont la Présidence est confiée à un membre indépendant. La composition de ce Comité au 31.12.2022 se présente comme suit :

- M. Salaheddine KADMIRI, Administrateur indépendant, Président ;
- Mme Faouzia ZAABOUL, Administrateur, représentante du Ministère chargé des Finances, membre ;
- M. Ahmed Mehdi TAZI, Administrateur, représentant de la CGEM, membre.

## 4. L'ORGANISATION



### Légende



## 5. LE RESEAU

Dans le cadre de sa politique de régionalisation et en vue de renforcer sa proximité avec les partenaires financiers et les entreprises, TAMWILCOM a initié une politique de déploiement régional à travers l'ouverture d'une série de Centres d'Affaires régionaux dans plusieurs villes du Royaume (Tanger, Oujda, Fès, Rabat, Casablanca, Marrakech, Agadir et Laâyoune).



Région	CAF	Adresse
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	Tanger	Angle boulevard Mohamed V et Victor Hugo, Plateau 35, 6 <sup>ème</sup> étage.
L'Oriental	Oujda	Immeuble La MAMDA, 38 Bd Youssef Ibn Tachafine, 3 <sup>ème</sup> étage.
Fès - Meknès	Fès	Tour RMA Wataniya, 45, Avenue Hassan II, 3 <sup>ème</sup> étage.
Rabat- Salé - Kénitra	Rabat	Bd Ar Ryad, Hay Ryad.
Béni Mellal - Khénifra	Marrakech	Immeuble Naccarat, 3 <sup>ème</sup> étage, N° 304, Guéliz
Casablanca - Settat	Casablanca	17, Rue Ibnou Khalikane, Belgi Center, 4 <sup>ème</sup> étage.
Marrakech - Safi	Marrakech	Immeuble Naccarat, 3 <sup>ème</sup> étage, N° 304, Guéliz.
Drâa - Tafilalet	Agadir	Résidence Ait Souss, N° 14, Avenue Hassan II.
Souss - Massa	Agadir	Résidence Ait Souss, N° 14, Avenue Hassan II.
Guelmim - Oued Noun	Laâyoune	Bloc 3 Hay Moulay Rachid, Avenue Mekka, Imm Jeddah, 1 <sup>er</sup> étage.
Laâyoune - Sakia El Hamra	Laâyoune	Bloc 3 Hay Moulay Rachid, Avenue Mekka, Imm Jeddah, 1 <sup>er</sup> étage.
Dakhla - Oued Ed-Dahab	Laâyoune	Bloc 3 Hay Moulay Rachid, Avenue Mekka, Imm Jeddah, 1 <sup>er</sup> étage.





**PARTIE 2**

**LES FAITS MARQUANTS  
DE 2022**

31  
Janvier  
2022

## LANCEMENT DE LA PLATEFORME DIGITALE « FIN-CRÉA »

Pour faciliter davantage l'accès des Très Petites Entreprises (TPE) au financement bancaire, TAMWILCOM a lancé « Fin-Créa » : une plateforme digitale soutenue par les banques partenaires et dédiée à la mise en relation des porteurs de projets avec les banques. Il s'agit d'un guichet 100% digital et gratuit, destiné exclusivement aux TPE de moins d'un an, primo accédant au financement bancaire et sollicitant un crédit d'investissement pouvant aller jusqu'à 2 millions de DH.

« Fin-Créa » a pour ambition de contribuer à renforcer les chances des TPE en phase de création d'obtenir le financement bancaire nécessaire au démarrage de leurs activités. La plateforme a été lancée le 31 janvier 2022 dans une version pilote au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et puis élargie à partir de mai à l'ensemble du territoire national.



3  
mars  
2022

## TAMWILCOM RENFORCE SA COOPERATION AVEC LE FONDS DE GARANTIE PARTIELLE DES CRÉDITS DE DJIBOUTI

Monsieur Aouad Ahmed A. MOUTI, Directeur Général du Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti (FGPCD), et Monsieur Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de TAMWILCOM, ont procédé le 03 mars à Rabat à la signature d'un Protocole d'Accord marquant la volonté commune des deux institutions de renforcer leur partenariat bilatéral.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur de la République de Djibouti au Maroc, Monsieur Mohamed DOUHOUR HERFI, qui était accompagné d'une délégation de haut niveau.

Ce Protocole d'Accord entend permettre aux deux institutions de partager les bonnes pratiques en matière de facilitation d'accès au financement et de renforcer ainsi les dispositifs de soutien aux très petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME).



9  
mars  
2022

## SIGNATURE D'UN PARTENARIAT STRATEGIQUE AVEC L'UM6P POUR L'IMPULSION DES PROJETS INNOVANTS

Un partenariat a été signé, le mercredi 02 mars dans les locaux de TAMWILCOM à Rabat, par M. Hicham EL HABTI, Président de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de TAMWILCOM. Cet accord-cadre consacre une collaboration maroco-marocaine pour développer une synergie dans le cadre de l'impulsion de projets innovants.



21  
mars  
2022

## DÉPLOIEMENT DE NOUVELLES MESURES D'APPUI AU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Face à la conjoncture marquée par le conflit russo-ukrainien et ses impacts sur l'économie nationale, de nouvelles mesures d'appui au financement des entreprises ont été adoptées lors d'une réunion de travail tenue sous la présidence de Madame la Ministre de l'Économie et des Finances et de Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères, en présence des représentants de Bank Al-Maghrib, de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM).

A l'issue de cette réunion, deux mesures phares ont été décidées, témoignant du soutien continu de l'Etat en faveur du tissu économique national. La première mesure concerne le relèvement des plafonds de garantie de deux produits de l'offre générique de TAMWILCOM, à savoir « Damane Atassyir » et « Damane Istitmar ». Initialement octroyés avec un plafond d'engagement de garantie de 10 millions de DH par opération et de 20 millions de DH sur une même entreprise tous concours confondus, les deux mécanismes ont vu depuis leurs plafonds d'engagement de garantie relevés à 15 millions de DH par opération et à 30 millions de DH par contrepartie. Ceci pour permettre aux entreprises de disposer d'une enveloppe supplémentaire pour financer leurs besoins additionnels en fonds de roulement, occasionnés par la conjoncture.

La seconde mesure mise en place concerne la possibilité de rééchelonner les remboursements des crédits bancaires garantis par les mécanismes «Oxygène» et «Relance», permettant ainsi aux entreprises, dont la trésorerie connaît des tensions à cause de la conjoncture, de disposer d'un délai de remboursement supplémentaire.

31  
mars  
2022

## TAMWILCOM S'ALLIE À LA BERD POUR RENFORCER L'ACCÈS AU FINANCEMENT, L'INCLUSION FINANCIÈRE ET LA TRANSITION VERTE

Mme Heike HARMGART, Directrice Générale de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), en charge de la partie méridionale et orientale du Bassin Méditerranéen, et M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de TAMWILCOM, ont procédé ce le 30 mars à Rabat à la signature d'un mémorandum d'entente marquant la volonté de renforcer la coopération en faveur du développement économique et durable du Royaume du Maroc.

Les deux parties ont convenu de travailler de concert pour développer davantage leurs actions communes dans le domaine du financement de l'entreprise, tout au long de son cycle de vie, et plus particulièrement en matière de transition énergétique.



19  
mai  
2022

## ROADSHOW NATIONAL EN FAVEUR DES ACTEURS DU FINANCEMENT ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

TAMWILCOM a organisé, du 19 mai au 07 juillet, son Roadshow national en faveur des acteurs du financement et de l'accompagnement des porteurs de projets. Placé sous le thème : «Financement de l'entreprise marocaine : nouvelles perspectives pour une relance économique», le Roadshow est allé à la rencontre des partenaires dans huit villes du Royaume : Casablanca, Agadir, Marrakech, Laâyoune, Tanger, Fès, Oujda et Rabat.

Ces rendez-vous avaient pour ambition d'apporter aux acteurs financiers (banques, sociétés de leasing...) tout l'éclairage nécessaire sur l'offre-produits de TAMWILCOM. Par ailleurs, le Roadshow fut l'occasion d'annoncer le déploiement à l'échelle nationale de la plateforme digitale « Fin-Créa » de mise en relation des entrepreneurs et porteurs de projets avec les banques partenaires. Chaque escale a ainsi été l'occasion d'aller à la rencontre des acteurs d'accompagnement (CRI, CGEM, ANAPEC, OFPPT, Chambres et fédérations sectorielles, tissu associatif...) afin de leur présenter en détail les atouts et les opportunités de la nouvelle plateforme digitale.



27  
mai  
2022

## RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME « INTELAKA »

L'accompagnement des porteurs de projet constitue l'une des composantes principales du Programme Intégré d'Appui et de Financement de l'Entrepreneuriat « INTELAKA ». A cet effet, le Ministère de l'Economie et des Finances a signé une convention cadre avec TAMWILCOM pour la mise en œuvre, par les douze Centres Régionaux d'Investissement (CRI), de l'offre d'accompagnement complémentaire à déployer au niveau régional, avec l'objectif d'accompagner 10.000 porteurs de projets au niveau national.

Dans ce sens, neuf CRI ont lancé des appels d'offre au cours du 4ème trimestre de l'année 2022, marquant ainsi le démarrage des actions d'accompagnement qui se sont concentrées principalement sur les deux premières étapes du processus, à savoir la sensibilisation et l'identification des porteurs de projets. Ainsi, plus de 21.000 personnes ont été sensibilisées à l'entrepreneuriat, dont plus de 4.000 porteurs de projets ont été identifiés pour poursuivre le processus d'accompagnement (formation, coaching, montage de dossiers, Business Plan...)

17  
novembre  
2022

## TOURNÉE RÉGIONALE POUR LA FENÊTRE PARTICIPATIVE « DAAMA TAMWIL »

TAMWILCOM confirme son engagement à soutenir et à accompagner l'écosystème de la finance participative, en lançant la première tournée régionale de sa Fenêtre DAAMA TAMWIL en faveur des banques et des fenêtres participatives partenaires.

Cette tournée, qui a démarré le jeudi 17 novembre 2022 à Casablanca, a ensuite fait escale dans six autres villes : Agadir, Marrakech, Rabat, Fès, Tanger et Oujda.

Ces rendez-vous ont permis de présenter l'activité de la fenêtre DAAMA TAMWIL aux différentes banques et fenêtres participatives partenaires. Ils ont également été l'occasion de promouvoir l'offre-produits mise en place à travers une présentation détaillée des procédures d'octroi des différents mécanismes.





Analysis



Sales Statistics

Region	Q1	Q2	Q3	Q4
North America	1200	1300	1400	1500
South America	800	900	1000	1100
Europe	1000	1100	1200	1300
Asia	900	1000	1100	1200
Africa	700	800	900	1000
Australia	600	700	800	900



- North America
- South America
- Europe
- Asia
- Africa
- Australia





**PARTIE 3**

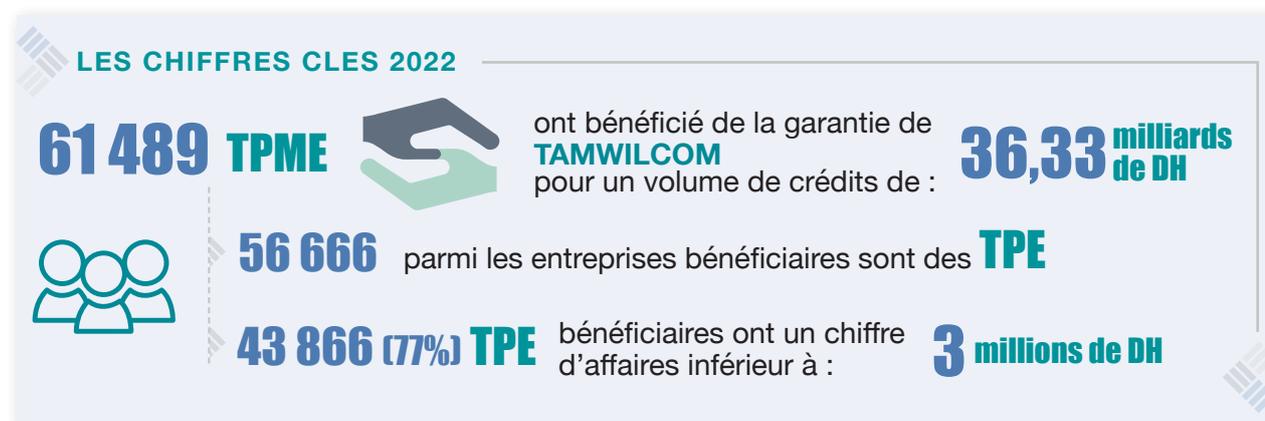
**ACTIVITE DE LA SNGFE  
EN 2022**

L'activité de la SNGFE porte sur l'octroi de concours de garantie et de financements qui couvrent différents besoins d'entreprises exprimés tout au long de leur cycle de vie. L'intervention de la SNGFE cible également les particuliers à travers notamment la facilitation de l'accès à la propriété.

Au cours de l'exercice 2022, l'intervention de la SNGFE a permis de mobiliser un volume de crédits de 47,6 milliards de DH au titre de 83.300 opérations, dont 68.800 en faveur des TPME et 14.500 en faveur des particuliers.

## 1- ACTIVITÉ EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Globalement, l'activité de la SNGFE est essentiellement orientée vers le soutien de l'entreprise qui concentre 94% du volume des interventions. Les engagements consentis au titre de cette activité ont atteint 29 milliards de DH au cours de l'exercice 2022, soit presque le même niveau d'engagement réalisé en 2021, permettant ainsi la mobilisation d'un volume de crédits de plus de 44 milliards de DH.



### 1.1 Mécanismes génériques en faveur des entreprises

#### Activité de crédit par signature (Garantie)

L'offre courante de l'activité de crédit par signature en faveur des TPME est composée des produits « Damane Istitmar », « Damane Atassyir » et « Damane Express », destinés à faciliter l'accès de cette catégorie d'entreprises au financement de leurs différents besoins, liés aussi bien à l'investissement qu'à l'exploitation.

**01**

#### Damane Istitmar

Destiné essentiellement à la garantie des crédits d'investissement en faveur des PME, les engagements au titre de ce produit ont atteint un montant de plus de 2,5 milliards de DH. L'activité de ce produit a permis de mobiliser des crédits d'une enveloppe de 4,7 milliards de DH pour financer des investissements totalisant 6,9 milliards de DH.

**02**

#### Damane Atassyir

Portant sur la garantie du financement des besoins de fonctionnement des PME, ce produit a couvert un volume de crédits de 24,3 milliards de DH pour des engagements dépassant 13,1 milliards de DH.

**03**

#### Damane Express

Couvrant essentiellement les crédits en faveur des TPE, l'activité de ce produit a totalisé un volume d'engagements de 3,7 milliards de DH, couvrant des crédits de 5,2 milliards de DH.

Globalement, ce domaine d'activité, qui représente le principal métier de la SNGFE, a enregistré un volume d'engagement de 19,4 milliards de DH avec une progression par rapport à 2021 de près de 2%. Il a ainsi permis la mobilisation d'un volume de crédits de 34,2 milliards de DH.

Produits	Engagements 2021	Engagements 2022	Evolution
Damane Istitmar	2.575	2.515	-2 %
Damane Atassyir	13.132	13.133	0%
Damane Express	3.337	3.707	+11 %
<b>Total</b>	<b>19.044</b>	<b>19.355</b>	<b>+ 2%</b>

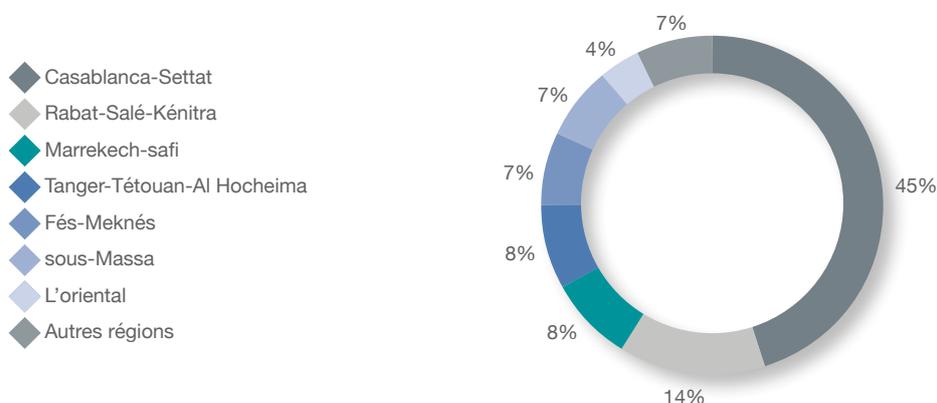
## Activité de crédit par décaissement (Financement - Cofinancement)

L'activité de crédit par décaissement a pour objet d'appuyer les programmes d'investissement promus essentiellement par les entreprises opérant dans l'économie verte en plus des projets d'entrepreneuriat s'inscrivant dans le cadre du programme « INTELAKA » et ceux accompagnés par des lignes de micro-finance.

Durant l'exercice 2022, cette activité a enregistré un volume de crédits conjoints mobilisés de 214 millions de DH. La part de la SNGFE dans les crédits cofinancés s'est établie à près de 134 millions de DH, portant sur 7.143 opérations de financement.

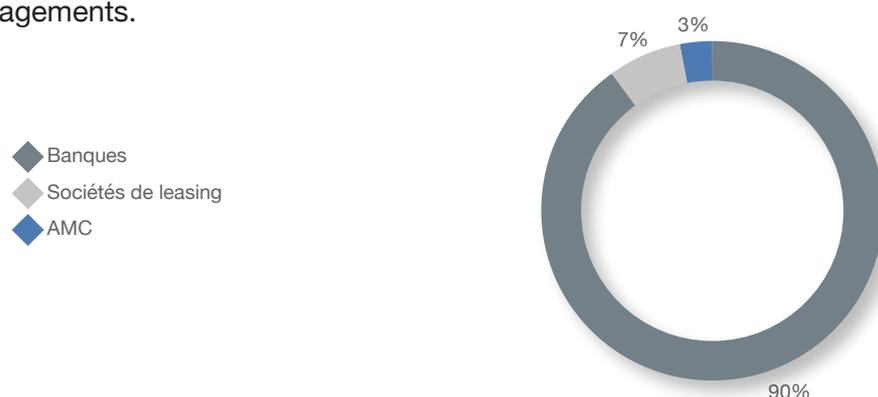
### Répartition par région

Au cours de l'exercice 2022, toutes les régions du Royaume ont bénéficié de l'intervention des produits génériques, aussi bien de garantie que de cofinancement. La région de Casablanca-Settat vient en tête avec plus de 45% des engagements, suivie des régions de Rabat-Salé-Kénitra (14%), Marrakech-Safi (8%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (8%).



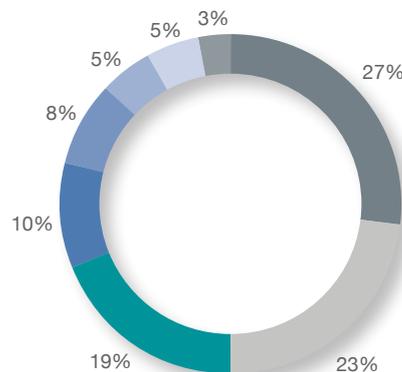
### Répartition par type de prescripteurs

Les banques sont les principales bénéficiaires des produits génériques de la SNGFE avec 90% des engagements.



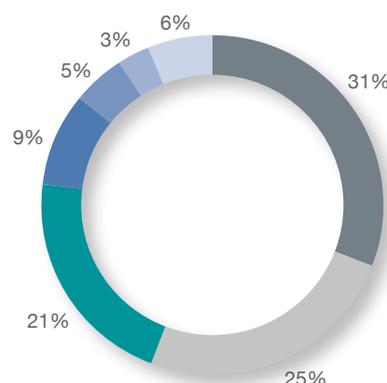
## Répartition par banque

Les premières banques bénéficiaires des produits génériques de la SNGFE au titre de l'exercice 2022 sont Attijariwafa Bank (27%) suivie de Bank Of Africa (23%) et du Groupe Banque Populaire (19%).



## Répartition par secteur d'activité

Les principaux secteurs bénéficiaires des produits génériques de la SNGFE au titre de l'exercice 2022 concernent le commerce et distribution (31%), l'industrie (25%) et le BTP (21%).



## 1.2 Mécanismes du programme « INTELAKA »

Lancé en février 2020 sur Hautes Orientations Royales, le dispositif « INTELAKA », promu dans le cadre du Programme Intégré d'Accompagnement et de Financement de l'Entrepreneuriat «PIAFE », est destiné à faciliter l'accès au financement des TPE, des jeunes porteurs de projets, du monde rural, du secteur de l'informel et des entreprises exportatrices.

La composante financement du programme « INTELAKA » comporte une offre déclinée en deux produits de garantie et un produit de financement à savoir :

### 01

#### Damane Intelak

Destiné à la garantie des crédits d'investissement et d'exploitation de 1,2 million de DH maximum accordés aux entreprises éligibles implantées en milieu urbain avec un taux d'intérêt fixe de 2%.

### 02

#### Intelak Al Moustatmir Al Qarawi

Destiné à la garantie des crédits d'investissement et des crédits à court terme plafonnés à 1,2 million de DH en faveur des projets réalisés en milieu rural avec un taux d'intérêt de 1.75%.

### 03

#### Start-TPE

Il s'agit d'un concours de financement plafonné à 50.000 DH en faveur des entreprises en démarrage, bénéficiant d'un crédit d'investissement ne dépassant pas 300.000 DH garanti par les produits « Intelak » et ce, pour financer leurs besoins en fonds de roulement.

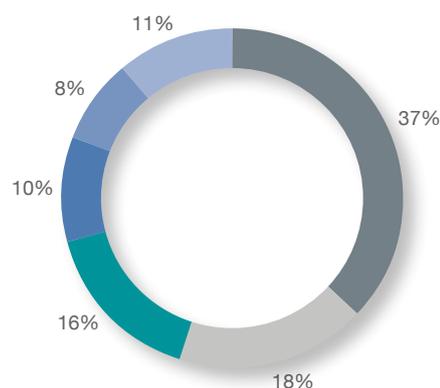
Le nombre de crédits accordés en 2022 dans le cadre du programme « INTELAKA » a atteint 9.913 pour un volume de crédits octroyés de 2,1 milliards de DH, répartis comme suit :

Produits	Nombre Crédits	Montants en MDH	
		Montant crédits	Engagements
DAMANE INTELAK	5.358	1.779	1.423
INTELAK AI MOUSTATMIR AL QARAWI	1.480	305	244
Start TPE	3.075	12	12
<b>Total</b>	<b>9.913</b>	<b>2.096</b>	<b>1.679</b>

Par rapport à l'exercice précédent, l'activité du programme « INTELAKA » a connu en 2022 un ralentissement qui s'est traduit par une baisse de 57% en nombre et de 45% en volume.

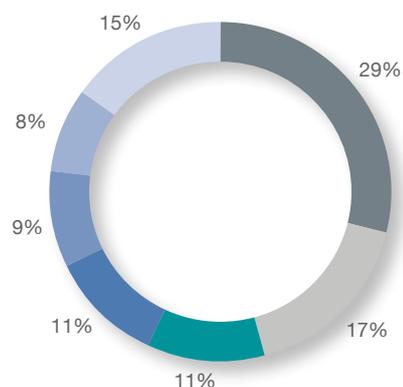
### Répartition par banque

Le premier prescripteur du programme « INTELAKA » est Attijariwafa Bank avec 37% du volume des crédits garantis, suivie du Crédit Agricole du Maroc (18%) puis du Groupe Banque Populaire (16%).



### Répartition par région

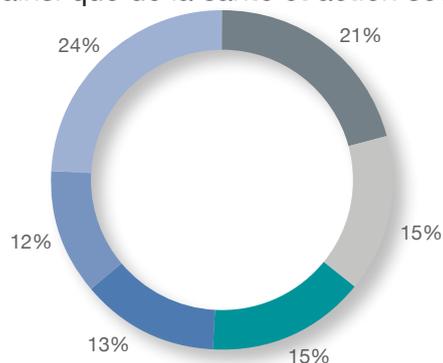
Toutes les régions du Royaume ont bénéficié du programme « INTELAKA ». La région de Casablanca-Settat vient en tête avec plus de 29% du volume des crédits garantis, suivie des régions de Rabat-Salé-Kénitra (17%), Fès-Meknès et Marrakech-Safi (11% chacune).





## Répartition par secteur d'activité

Les principaux secteurs bénéficiaires du programme « INTELAKA » relèvent principalement du commerce et distribution (21%), de l'agriculture ainsi que de la santé et action sociale (15% chacun).



### 1.3 Fonds de Garantie en faveur des Etablissements et Entreprises publics « FGEEP »

Le FGEEP a pour objet de garantir les ressources financières levées par les établissements et entreprises publics (EEP) et organismes d'utilité publique pour financer aussi bien les besoins liés à leurs investissements que ceux liés à leurs cycles d'exploitation. La garantie peut

porter sur des financements domestiques ou extérieurs.

Durant l'exercice 2022, le Fonds a garanti 15 crédits pour un montant global de 7,6 milliards de DH, soit une progression en volume de 12% par rapport à l'exercice 2021.

### 1.4 Activité de capital investissement et de financement de l'innovation

En tant qu'acteur financier public, la SNGFE vise à stimuler les compartiments risqués du capital investissement dans lesquels les autres acteurs financiers sont peu présents.

Les principaux objectifs recherchés par les interventions de la SNGFE sont (i) la création d'un effet d'entraînement de l'investissement privé sur les segments « small-cap » d'amorçage et de capital-risque et (ii) le développement d'une offre de financement variée et complémentaire en faveur des projets innovants.

Grâce à une expertise de plus de 10 ans dans le capital-investissement, la SNGFE a développé une fine connaissance de cette classe d'actifs, notamment sur les segments du capital risque

et du capital développement/transmission.

Les interventions de la SNGFE à ce niveau s'inscrivent, en amont, dans la sélection des sociétés de gestion et leur accompagnement dans la structuration de véhicules d'investissement, en adéquation avec la stratégie des Fonds de Fonds sous gestion. La SNGFE intervient également lors des phases dites « opérationnelles », en soutenant la croissance des entreprises investies à travers la mise en place de financements non dilutifs et de services à caractère non financier. La SNGFE œuvre en partenariat avec les acteurs de l'écosystème pour le déploiement opérationnel de ses activités, à travers trois types d'intervention :

#### 1.4.1 La garantie des prises de participation « Damane capital-risque »

A travers ce mécanisme de garantie, la SNGFE vise à encourager l'investissement des fonds de capital-risque dans les « Small-Caps » durant leurs phases les plus risquées.

Par le partage du risque de perte des investissements réalisés, « Damane capital risque » constitue une mesure incitative en faveur des investisseurs pour encourager la structuration de Fonds de capital-risque

et le renforcement des interventions de ces véhicules.

Au titre de ce mécanisme de garantie, il a été constaté une certaine stabilisation des réalisations par rapport à l'exercice précédent. En effet, sept (07) opérations ont été agréées en 2022 avec un engagement de 26,6 millions de DH, représentant des investissements de l'ordre de 50 millions de DH.

## 1.4.2 Les Fonds d'investissement

L'activité de financement du haut de bilan est portée par des dispositifs agissant selon le modèle « Fonds de Fonds ». Dans ce cadre, la SNGFE procède soit en initiant des Fonds Publics-Privés (FPP) confiés à des sociétés de gestion privées, soit en intégrant le tour de table de véhicules initiés par des tiers.

La SNGFE dispose actuellement d'un dispositif en phase d'investissement. Il s'agit du «Fonds Innov Invest».

Ce Fonds a consacré 242,5 millions de DH pour structurer trois (03) fonds d'amorçage et de capital risque (Emerging Tech Ventures Fund I , Azur Innovation Fund et Maroc Numeric

Fund II) avec une taille globale de près de 700 millions de DH et ce, grâce à la mobilisation d'autres investisseurs locaux et étrangers.

L'exercice 2022 a été marqué par la réalisation de sept (07) opérations d'investissement de plus de 50 millions de DH, dont quatre (04) nouveaux investissements réalisés dans des startups à très fort potentiel opérant dans des secteurs d'activité variés incluant la fintech, la healthtech ou encore le retail.

Les trois véhicules précités comptent un portefeuille de participations de 21 startups innovantes pour des tickets d'investissements de 195 millions de DH.

## 1.4.3 Le financement des startups et l'appui à l'écosystème de l'innovation

Le FII offre également des financements pour accompagner la création et le développement des startups. Ces financements, sous forme d'aides «Innov Idea» ou de prêts d'honneur «Innov Start », sont distribués via 16 structures d'accompagnement.

Cette offre de financement est complétée par des instruments d'avances remboursables «Innov Risk» et de prêts participatifs «Innov

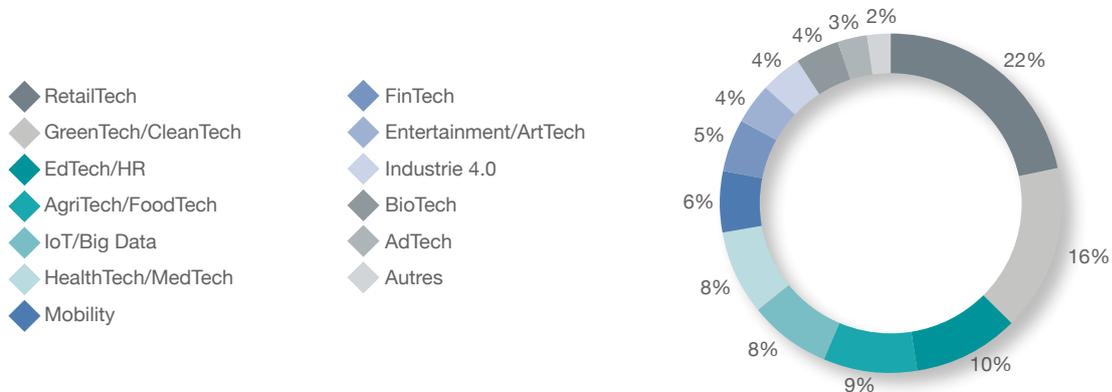
Dev» pour favoriser la croissance des startups investies par l'un des trois véhicules structurés dans le cadre du FII.

Concernant l'exercice 2022, l'activité de financement de l'innovation a enregistré une baisse des réalisations par rapport à l'exercice précédent en raison de l'arrivée à terme des contrats de labellisation conclus avec les 16 structures d'accompagnement :

Mécanisme FII	Nombre de projets agréés	Montants en MDH
		Engagements
Innov Idea (aide)	41	7,2
Innov Start (prêt d'honneur)	07	3,5
Innov Risk (avance remboursable)	01	1
Innov Dev (prêt participatif)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>11,7</b>

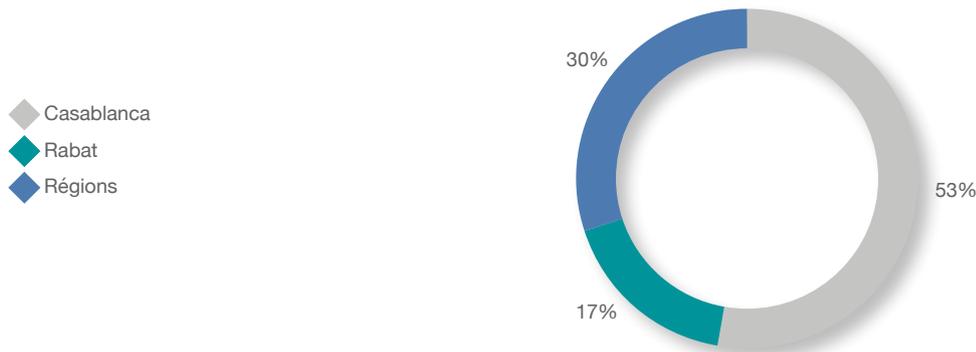
## Répartition par secteur d'activité

Depuis le lancement officiel de cette activité en octobre 2017 et jusqu'à fin décembre 2022, 523 financements ont été agréés pour plus de 490 projets innovants totalisant plus de 120 millions de DH. Ces projets opèrent principalement en Retailtech (22%), Greentech/Cleantech (16%), Edtech (7%) et en Agritech (7%).



## Répartition par région

Par ailleurs, ces projets sont déployés dans plusieurs villes du Royaume et principalement à Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir et Tanger.



### 1.4.4 Assistance technique aux activités des Fonds de capital risques structurés dans le cadre du FII

Au titre de l'assistance technique destinée à soutenir les activités d'investissement des deux FPP précités, la SNGFE a couvert 25 opérations pour une enveloppe de 2,6 millions de DH.

#### Enquête de satisfaction menée par la SNGFE autour du FII

La SNGFE a mené, en 2022, sa seconde enquête de satisfaction auprès 294 startups bénéficiaires de l'intervention du FII. Cette enquête a permis de dégager les constats suivants :

- ◆ 75% des sondés sont satisfaits ou très satisfaits de la fluidité du processus de sélection ;
- ◆ 90% des sondés sont satisfaits ou très satisfaits quant à la valeur ajoutée apportée par les programmes d'accompagnement des structures labellisées par la SNGFE ;
- ◆ 64% des sondés sont satisfaits ou très satisfaits par rapport à la fluidité des délais de déblocage des financements par la SNGFE.

## 1.5 Activité de la finance participative

L'activité de la fenêtre participative de TAMWILCOM « DAAMA TAMWIL » a concerné quasi-exclusivement la garantie des financements accordés aux TPME. Cette activité est portée par le Fonds Damane Moukawala, permettant de garantir les financements des besoins des entreprises, aussi bien d'investissement que de fonctionnement.

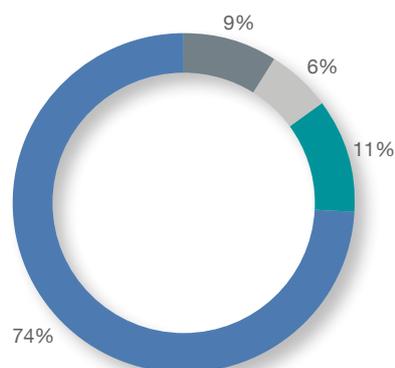
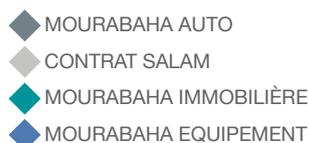
Les engagements accordés au titre de ce Fonds ont totalisé 177 millions de DH, donnant

lieu à un volume de financement de l'ordre de 290 millions de DH.

Le produit Damane Dayn, destiné aux PME, a concentré 91% des engagements, soit 161 millions de DH. Quant au produit visant les TPE, Damane Moubachir, les engagements se sont établis à 16 millions de DH, soit 9% du volume accordé par le Fonds au cours de cet exercice.

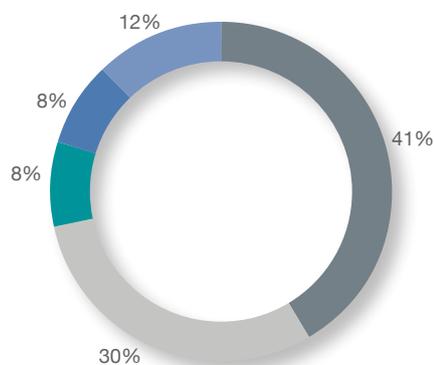
### Répartition par type de contrat

En termes de types de contrats utilisés dans la mise en place des financements garantis, la Mourabaha Equipement vient en tête avec une part de 74% des engagements, suivie de la Mourabaha Immobilière et la Mourabaha Auto (pour les professionnels), représentant 11% et 9%, respectivement. Le recours au contrat Salam, quant à lui, a concerné 6% des financements.



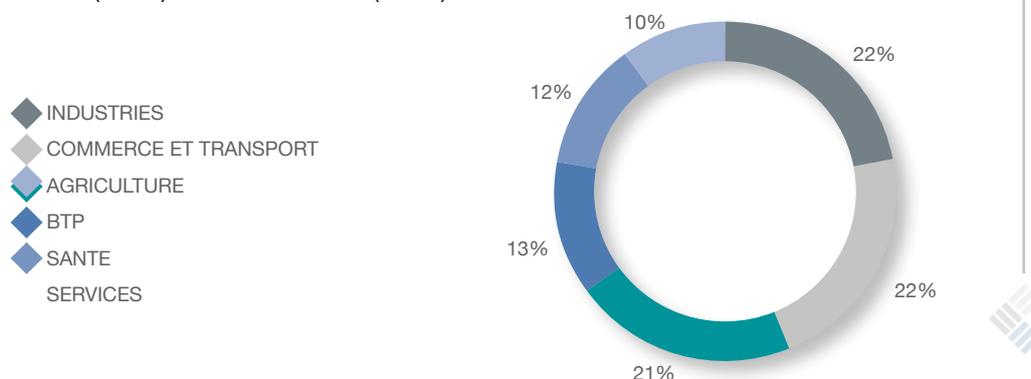
### Répartition par organisme bénéficiaire

En ce qui concerne les banques partenaires, Bank Al Yousr occupe la première position, avec 41% des engagements distribués au titre de Damane Moukawala, suivie d'Al Akhdar Bank (30%) et Bank Assafa (12%).



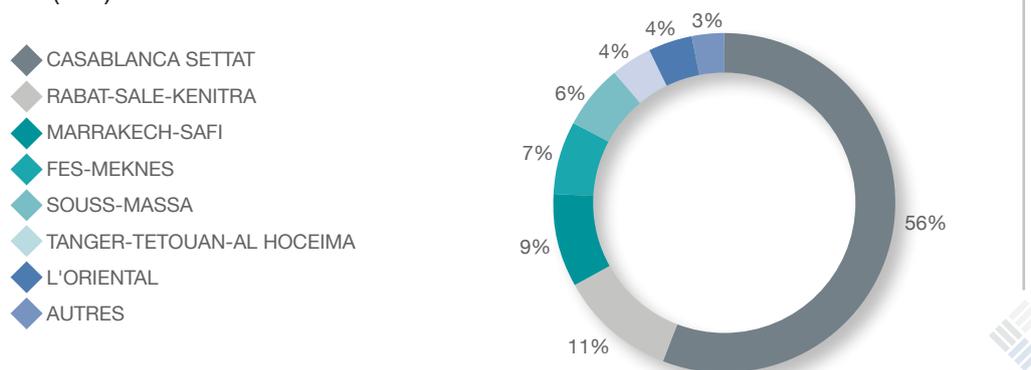
## Répartition par secteur d'activité

Près des deux tiers (64%) des engagements sont répartis à parts égales entre les secteurs de l'industrie, du commerce et transport ainsi que de l'agriculture. Le reliquat concerne le BTP (13%), la santé (12%) et les services (10%).



## Répartition par région

Concernant la répartition territoriale des engagements, la région de Casablanca-Settat concentre 56% des engagements, suivie de celles de Rabat-Salé-Kénitra (11%) et Marrakech-Safi (9%).



## 2- ACTIVITÉ EN FAVEUR DES PARTICULIERS

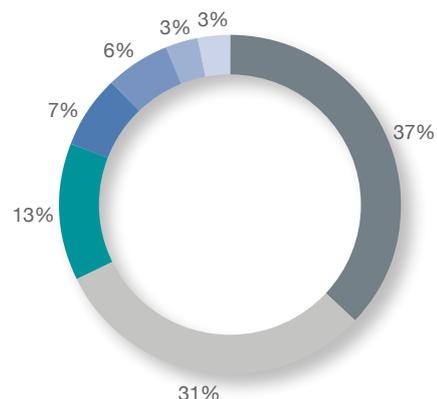
### 2.1 Activité de la finance conventionnelle

L'activité de garantie en faveur des particuliers, portée essentiellement par le Fonds Damane Assakane, a concerné au cours de cet exercice 14.336 bénéficiaires.

Les crédits mobilisés durant cet exercice ont totalisé une enveloppe de plus de 3,3 milliards de DH pour des garanties d'un montant total de près de 1,9 milliards de DH.

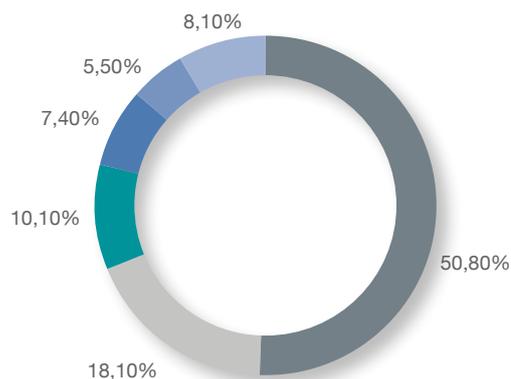
#### Répartition par banque

La répartition des engagements en faveur des particuliers montre que l'activité est assurée principalement par quatre banques : CIH BANK (37%), Groupe BP (31%), Bank Of Africa (13%) et Al Barid Bank (7%).



#### Répartition par région

Toutes les régions du Royaume ont bénéficié de l'intervention de la SNGFE pour les particuliers. La région du Grand Casablanca-Settat est en première position avec plus de 51% des engagements, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (18%) et Fès-Meknès (10%).



### 2.1.1 Activité logement (Damane Assakane)

L'une des activités à fort impact social de la SNGFE est la facilitation de l'accès à la propriété adossée au Fonds Damane Assakane « DAS ».

L'offre relevant du Fonds DAS comprend notamment les instruments de garantie FOGARIM dédié aux populations à revenu modeste ou irrégulier et FOGALOGÉ destiné à la classe moyenne.

En ce qui concerne l'activité du Fonds DAS, le nombre de ménages bénéficiaires de ce Fonds s'est établi à 14.153 en 2022, en baisse de 23% par rapport à l'exercice précédent.

Le volume des crédits mobilisés s'est établi à 3,3 milliards de DH pour des engagements d'une enveloppe globale de 1,9 milliards de DH, en baisse de 20% par rapport à 2021.

Au cours de l'exercice 2022, les engagements FOGARIM se sont élevés à près de 0,9 milliards de DH. Le nombre de ménages bénéficiaires de ce mécanisme s'est élevé à 7.694 pour un montant de crédits mobilisés ayant atteint 1,3 milliards de DH.

Les caractéristiques des crédits garantis par FOGARIM ont évolué comme suit :

INDICATEURS (MOYENNES)	2021	2022	Evolution
Crédit	165.033 DH	163.691 DH	↘
Durée	240 mois	238 mois	↘
Taux d'intérêt	6,08%	6,08%	⇒
Apport personnel %	32%	32%	⇒
<b>Mensualité</b>	<b>1.248 DH</b>	<b>1.244 DH</b>	↘

Le produit FOGALOGÉ, quant à lui, a bénéficié à 6.459 ménages durant l'exercice 2022. Le volume des crédits mobilisés par ce produit a atteint plus de 2 milliards de DH pour un

engagement global d'environ 1 milliard de DH.

Les caractéristiques des crédits garantis par FOGALOGÉ ont évolué comme suit :

INDICATEURS (MOYENNES)	2021	2022	Evolution
Crédit	292.109 DH	316.473 DH	↗
Durée	245 mois	239 mois	↘
Taux d'intérêt	4,7%	4,6%	↘
Apport personnel %	22 %	24 %	↗
<b>Mensualité</b>	<b>1.933 DH</b>	<b>2.109 DH</b>	↗

En 2022, les crédits adossés à la garantie du Fonds DAS ont été distribués principalement par quatre banques (Groupe BP, CIH Bank, BOA et Attijariwafa Bank). A elles seules, ces quatre banques ont contribué à la réalisation d'environ 90% de l'activité du Fonds DAS.

Toutes les régions du Royaume ont bénéficié de l'intervention du Fonds. La région du Grand Casablanca-Settat arrive en tête avec plus de 46%, suivie de la région de Rabat-Salé-Kénitra (15%) et de la région de Fès-Meknès (9%).

## 2.1.2 ADL SAKANE

ADL SAKANE est un instrument de ristourne mis en place par la Fondation Mohammedia des Œuvres Sociales des Magistrats et Fonctionnaires du Ministère de la Justice en faveur de ses adhérents et donné en gestion à la SNGFE.

En 2022, 641 adhérents ont bénéficié de l'intervention du Fonds ADL SAKANE, soit un recul de 14% par rapport à 2021.

Le volume des crédits distribués quant à lui a enregistré une augmentation de 30% pour s'établir à 190 millions de DH notamment en raison de l'augmentation des plafonds d'intervention du mécanisme.

Le Groupe BP vient en tête avec 41 % d'utilisation suivi d'Attijariwafa Bank avec 36 %.

## 2.1.3 Prêts aux étudiants de l'enseignement supérieur

En 2022, le Fonds « Enseignement Plus », dédié à la garantie des crédits bancaires finançant les études supérieures des étudiants marocains, a couvert de sa garantie un volume de crédits

mobilisés de 30 millions de DH en faveur de 183 étudiants de l'enseignement supérieur privé, correspondant à un engagement de 18 millions de DH.

## 2.2 Activité de la finance participative

### 2.2.1 DAMANE ISKANE

Adossée au Fonds Damane Iskane, l'activité de garantie des financements immobiliers en faveur des particuliers a totalisé un engagement de l'ordre 21 millions de DH courant 2022, couvrant 159 dossiers pour un total de financements de plus de 43 millions de DH, au titre des contrats Mourabaha Immobilière.

En ce qui concerne la répartition bancaire,

Bank Assafa arrive en 1ère position avec 57% des engagements, suivie de Umnia Bank avec 43% des engagements.

En matière de distribution régionale des engagements accordés, la région de Casablanca-Settat arrive en 1ère position avec 62%, suivie de la région de Rabat-Salé-Kénitra (15%) et de celles de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Souss-Massa (5%).

### 2.2.2 ADL ISKANE

Dans le cadre du partenariat avec la Fondation Mohammedia des Magistrats et Fonctionnaires de la justice, 159 adhérents ont obtenu l'accord pour l'octroi de ristournes sur marge bénéficiaire. Le montant des financements à ristourner s'est chiffré à 53 millions de DH, sur un volume global distribué de 68 millions de DH.

En 2022, les financements ristournés ont été

distribués principalement par Umnia Bank occupe avec une part 40%, suivie de Dar Al Amane (39%), Bank al Yousr (15%) et Bank Assafa (6%). La région de Casablanca-Settat arrive en première position avec 21% des financements ristournés, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (19%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (14%), et enfin Fès-Meknès et Souss-Massa avec 13%.





**PARTIE 4**

**ENGAGEMENTS ET RISQUES**



# ENCOURS DES ENGAGEMENTS

L'encours global des engagements gérés par la SNGFE s'élève au terme de l'exercice 2022 à 132,3 milliards de DH. Cet encours, qui a connu une progression de 3,4% par rapport à 2021, est ventilé par activité comme suit :

Activités	Engagements (MDH)	Montants en MDH
		PART
<b>Total activité en faveur des entreprises</b>	<b>102.084</b>	<b>77,1%</b>
Garantie	97.668	73,8%
Cofinancement/Financement	3.491	2,6%
Innovation & Capital investissement	634	0,5%
Finance participative	291	0,2%
<b>Total activité en faveur des particuliers</b>	<b>30.181</b>	<b>22,9%</b>
Garantie logement et étudiants	30.103	22,8%
Finance participative	78	0,1%
<b>Total</b>	<b>132.265</b>	<b>100%</b>

## 1. Activité en faveur des entreprises

### 1.1 Encours des garanties conventionnelles

#### Structure et évolution

L'encours des engagements garantis est passé de 91,8 milliards de DH au 31.12.2021 à 97,7 milliards de DH au 31.12.2022, soit une augmentation de 6.4%, due principalement

à l'activité en faveur des Etablissements et Entreprises Publics (FGEEP). Sa répartition par fonds gérés est présentée dans le tableau ci-dessous :

Fonds	Montants en MDH	
	Eng. 31.12.2021	Eng. 31.12.2022
FGPME	81.531 <sup>1</sup>	80.367 <sup>2</sup>
FGEEP	8.791	16.385
FGM	1.026	466
Autres Fonds	456	450
<b>Total</b>	<b>91.804</b>	<b>97.668</b>

1. Y compris les engagements correspondant aux indemnités définitives à régler d'un montant de 447 MDH

2. Y compris les engagements correspondant aux indemnités définitives à régler d'un montant de 592 MDH

Au 31.12.2022, les engagements au titre du Fonds de garantie PME, nets d'une somme de 592 millions de DH correspondant aux indemnités définitives à régler, concentrent 82% des engagements et enregistrent un

encours de 79.775 millions de DH contre 81.084 millions de DH au 31.12.2021.

Les engagements du Fonds PME sont ventilés par programmes comme suit :

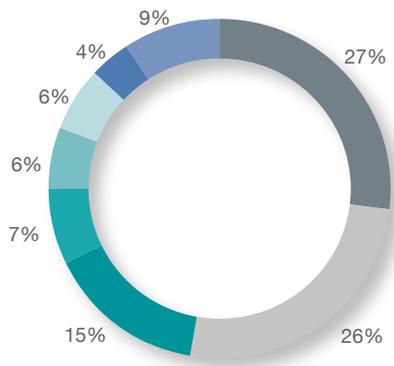
Programmes	Montants en MDH	
	Engagements 2022	Evolution /2021
Produits génériques	35.179	+18%
Programme « INTELAKA »	5.658	+16%
Mécanismes COVID-19	38.938	-16%
<b>TOTAL</b>	<b>79.775</b>	<b>-2%</b>

La baisse des engagements relatifs aux mécanismes Covid-19 est expliquée par le cycle de vie des produits y afférent.

Ces derniers ont gagné en maturité et sont entrés en phase d'amortissement.

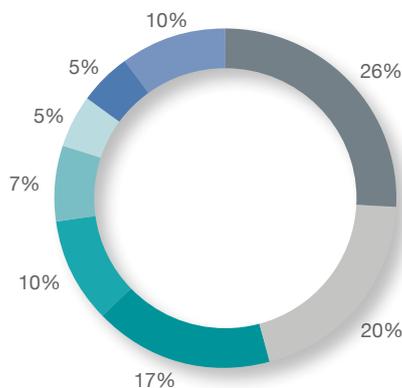
### Répartition par secteur d'activité

Près de 70% des encours des engagements concernent les secteurs de l'industrie, du commerce et du BTP.



### Répartition par banque

Cette répartition permet de relever qu'Attijariwafa Bank occupe la première place avec 26% des encours, suivie du Groupe BP (20%) et de Bank Of Africa (17%).



## 1.2 Encours des cofinancements/financements conventionnels

L'encours des cofinancements et financements est passé de 3,83 milliards de DH au 31.12.2021 à 3,49 milliards de DH au 31.12.2022.

La répartition des encours par Fonds se présente comme suit :

	Montants en MDH					
	TAMWIL	FSTPME	RENOVOTEL	MDM INVEST	AUTO-EMPLOI	TOTAL
Encours	1.308	2.068	84	10	21	<b>3.491</b>

L'encours porte principalement sur l'activité du Fonds TAMWIL et du Fonds de Soutien financier des TPME (FSTPME). A titre de rappel, le premier Fonds intervient dans le financement des projets de l'économie verte, de la micro-finance et du programme « INTELAKA ». Le second Fonds, en gestion

extinctive pour le compte de Bank Al-Maghrib, du GPBM et de la Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (SGFG), avait pour activité le financement de la restructuration financière des TPME.

### 1.3 Encours du financement de l'innovation et Capital Investissement

L'encours d'engagement des investissements et des prêts octroyés se situe à 442,8 millions de DH au 31.12.2022, soit une augmentation de 15% par rapport à 2021, répartis comme suit :

Montants en MDH	
Mécanisme	Encours des engagements
<b>Composante capital-investissement</b>	<b>400</b>
- Fonds Emergence Invest	285 <sup>1</sup>
- Fonds Innov Invest (composante Equity)	115 <sup>2</sup>
<b>Composante dette</b>	<b>42,8</b>
- Innov Dev (FII)	8,9
- Innov Risk (FII)	3,1
- Innov Start (FII)	30,8
<b>TOTAL</b>	<b>442,8</b>

1. Correspondant aux cumuls des montants appelés par les 02 sociétés de gestion et décaissés par la SNGFE.

2. Correspondant aux cumuls des montants appelés par les 03 sociétés de gestion et décaissés par la SNGFE

Au niveau de la composante capital investissement, l'effet de levier, né de la mobilisation de ressources auprès d'autres investisseurs locaux et étrangers, a permis de renforcer les investissements sur le segment « petits tickets » peu couvert par le marché et ce, à travers un portefeuille de participations ventilé, à fin 2022, comme suit :

#### ◆ Au titre du « Fonds Emergence Invest » :

Un portefeuille de participations comptant 22 PME pour des investissements de 619 millions de DH et dont quatre (4) participations déjà cédées soit totalement ou partiellement.

#### ◆ Au titre du « Fonds Innov Invest » :

Un portefeuille de participations de 21 startups innovantes pour un montant total des investissements de 195 millions de DH.

### 1.4 Encours de la finance participative

Au 31.12.2022, l'encours des engagements relatifs au Fonds « Damane Moukawala » se chiffre à 291 millions de DH, dont 271 millions de DH au titre du produit « Damane Dayn ».

## 2. Activité en faveur des particuliers

### 2.1 Activité de finance conventionnelle

L'encours des engagements au titre des Fonds en faveur des particuliers est passé de 31,6 milliards de DH au 31.12.2021 à 30,1 milliards de DH au 31.12.2022. Le Fonds Damane

Assakane porte l'essentiel des engagements se rapportant à cette activité avec un volume de 20,4 milliards de DH.

#### ◆ Encours des engagements par mécanisme

L'encours des engagements en faveur des Particuliers se présente comme suit :

	Montants en MDH				
	FOGARIM	FOGALOGÉ	FOGALEF	Enseignement Plus	TOTAL
Encours	13.623	6.751	9.666	63	<b>30.103</b>

#### ◆ Encours des engagements par banque

La répartition des encours au 31.12.2022 permet de relever que plus de 90% des engagements sont détenus par quatre (4) banques : le Groupe BP occupe la première

place avec 39 % des encours, suivi du CIH Bank (24%), de Bank Of Africa (15%) et de Wafa Immobilier (12%).

### 2.2 Activité de la finance participative

L'encours du Fonds « Damane Iskane » s'est établi à 78 millions de DH au 31.12.2022 soit une évolution de 36% par rapport à l'exercice

précédent. La totalité de ces engagements concerne le produit « FOGALOGÉ ISKANE ».







**PARTIE 5**

**MANAGEMENT ET  
ACCOMPAGNEMENT**



# 1- COMMUNICATION

Après le déploiement de sa nouvelle identité, TAMWILCOM a mis en œuvre, tout au long de l'exercice 2022, un plan de communication avec des actions visant à renforcer son image de marque et à promouvoir ses métiers auprès de ses publics-cibles.

## 1.1. Campagnes de communication

L'année 2022 a été marquée par le déploiement de deux larges campagnes de communication :

### ◆ La campagne de promotion de la plateforme « Fin-Créa » :

il s'agit d'une campagne 100% digitale qui a été consacrée à la promotion de la nouvelle plateforme de mise en relation banques/porteurs de projets. Cette campagne médiatique bilingue, dont la conception et l'adaptation ont été entièrement pensées et réalisées en interne, a totalisé près de 3 millions de vues de bannières digitales, sur pas moins de 12 portails électroniques (arabophones et francophones).



### ◆ La campagne de promotion de la fenêtre participative « DAAMA TAMWIL » :

Le lancement de cette campagne avait coïncidé avec le coup d'envoi de la tournée régionale en faveur des banques participatives partenaires, en vue d'en maximiser l'impact. Déclinée à travers plusieurs supports (annonces-presse, bannières et habillage de sites d'information électroniques), elle a connu une large diffusion avec un total de plus de 30 insertions sur quinze supports de la presse écrite regroupant quotidiens, hebdomadaires et mensuels, en plus du déploiement parallèle sur huit portails électroniques, avec près de 2,2 millions de vues de bannières digitales.



## 1.2. Evénements et partenariats

L'exercice 2022 fut riche en événements marquants pour l'institution, notamment grâce à la tenue de deux tournées d'envergure nationale et l'organisation de l'évènement de lancement en avant-première de la plateforme Fin-Créa. L'ensemble de ces événements a pu mobiliser plus de 800 participants, principalement des acteurs du financement.

### ◆ Evènement de lancement de « Fin-Créa » :

Afin de lancer sa plateforme Fin-Créa, dans sa phase test, TAMWILCOM a choisi la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA) pour l'organisation d'une rencontre qui a rassemblé une centaine d'acteurs (partenaires bancaires, institutionnels et associations spécialisées dans l'accompagnement des porteurs de projets). L'évènement avait pour objectif d'initier les partenaires à l'utilisation de la nouvelle plateforme. Cette journée a également été un moment d'échange et de débat autour des besoins des porteurs de projets de la région en matière de financement.



### ◆ Le roadshow national en faveur des acteurs du financement et de l'accompagnement :

Etalés sur 08 régions, ces rendez-vous ont apporté aux différents partenaires l'éclairage nécessaire sur l'offre-produits et les procédures en cours. Avec le lancement de Fin-Créa à l'échelle nationale, cette tournée a également été dédiée à la mise en avant de la plateforme.



### ◆ La tournée régionale dédiée à « DAAMA TAMWIL » :

Pensée pour renforcer la proximité avec les banques participatives partenaires au niveau régional, cette tournée a rassemblé près de 140 banquiers à travers 07 villes du Royaume (Casablanca, Agadir, Marrakech, Fès, Tanger, Rabat et Oujda) afin de leur présenter l'activité de la fenêtre, son mode de fonctionnement et son offre-produits.



A noter que les deux tournées ont été pensées dans le cadre de dispositifs de communication plus élargis, intégrant cette année l'invitation des différents médias (chaînes de TV nationales, Agence de presse MAP, partenaires médiatiques...) pour la couverture de leurs lancements. Notons à ce propos que l'actualité de TAMWILCOM a continué à susciter l'intérêt des médias, permettant une bonne visibilité de l'institution à travers le recensement de plus de 700 articles de presse en 2022.

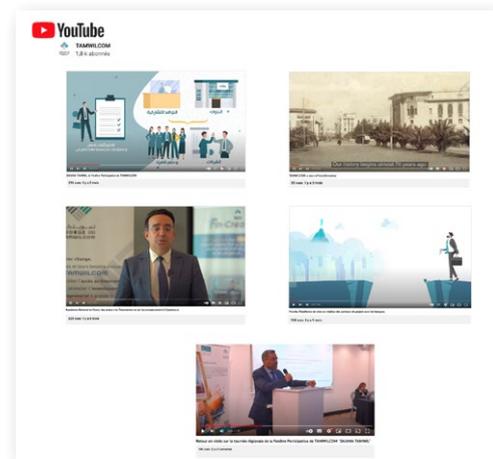
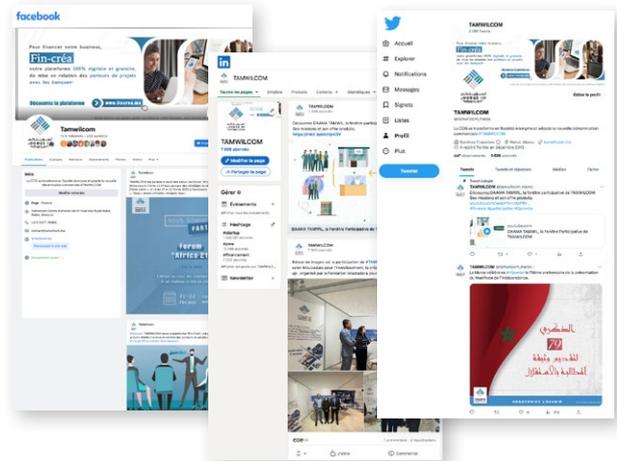
L'année 2022 a été, en outre, marquée par la diversité des partenariats portant sur des thématiques liées au financement et à l'accompagnement des TPME et des startups. En effet, TAMWILCOM a accompagné ses partenaires afin d'asseoir davantage sa notoriété et de communiquer autour de sa nouvelle identité de marque auprès de cibles pertinentes.

### 1.3. Communication digitale

L'activité de TAMWILCOM sur les réseaux sociaux a enregistré une bonne croissance tant au niveau des followers (25 000 abonnés à fin 2022) que sur le plan des interactions, grâce notamment à la diversité des contenus publiés (photos, capsules vidéo, jeux didactiques, quizz...).

En vue d'enrichir davantage les plateformes sociales de TAMWILCOM, cinq capsules vidéo ont ainsi été réalisées pour les besoins des différents événements, ainsi que deux vidéos didactiques dédiées respectivement à la plateforme Fin-créa et à l'offre-produits de DAAMA TAMWIL.

Par ailleurs, et grâce à ses plateformes, TAMWILCOM a été en mesure de traiter une centaine de demandes d'informations sur diverses thématiques touchant de près à ses métiers (Financement, entrepreneuriat, innovation), permettant de produire une information et un suivi adaptés à chaque cas.



## 2- CAPITAL HUMAIN

L'année 2022 a été marquée par des changements structurels au sein de TAMWILCOM, portant notamment sur le volet

capital humain. Ainsi, plusieurs actions ont été menées dans le but d'atteindre les objectifs fixés par la transformation récente de l'Institution.

### 2.1. Evolution des ressources humaines

#### a. Recrutement

Au cours de l'exercice 2022, TAMWILCOM a renforcé son capital humain par le recrutement de 20 nouveaux collaborateurs, ce qui a porté l'effectif de l'institution, au 31 décembre 2022, à 144 collaborateurs dont 141 cadres. L'effectif de la Société présente une quasi-

parité puisque le personnel féminin représente 48%.

Par ailleurs, l'année 2022 a connu le départ de 16 collaborateurs dont 10 sont partis à la retraite.

#### b. Promotion :

L'année 2022 a été marquée par le déploiement du nouvel organigramme de la SNGFE. A cet effet, 24 collaborateurs ont été promus à différents postes allant de responsable d'unité de gestion à directeur. Le processus

de promotion a été accompagné par la réalisation de bilans de compétence en faveur des collaborateurs pour mieux réussir cette opération.

## 2.2. Développement RH

### a. Formation :

L'année 2022 a connu la réalisation d'un plan de formation riche et varié, ciblant l'ensemble du personnel de TAMWILCOM. Dans ce cadre, 35 formations ont été organisées, dont 23 en interne et 12 en externe, réalisant une durée totale de 107 jours.

Les thématiques abordées ont concerné principalement le développement personnel, le management, la communication et les métiers de l'institution. Des séances de coaching ont également été dispensées afin de permettre aux collaborateurs nouvellement promus de réussir dans leurs nouvelles missions.



### b. Réalisation de l'évaluation intermédiaire et annuelle :

La SNGFE considère l'évaluation annuelle comme un outil de progrès et de développement aussi bien pour le collaborateur que pour le manager et pour l'institution. Son objectif principal est de faire le bilan de l'année écoulée et des réalisations tout en fixant les objectifs de l'année à venir.

Cette année a été marquée par la mise en œuvre d'une nouvelle grille d'évaluation adaptée à l'évaluation intermédiaire et annuelle. Un guide a également été conçu pour aider les collaborateurs à mieux comprendre l'évaluation à mi-parcours et à réaliser leurs entretiens d'évaluation dans les meilleures conditions possibles.

### c. Célébration de l'évènement « Jalon de carrière » :

TAMWILCOM a organisé, conjointement avec son bureau de l'AOS, une cérémonie de reconnaissance aux collaborateurs ayant 10 ans d'expérience et plus au sein de l'institution.

Cet évènement, portant le nom « Jalon de carrière », consiste en la célébration des années de service à l'institution. Cette cérémonie était en effet l'occasion de remercier les anciens collaborateurs qui ont grandement contribué, par leur expertise, leur dévouement et leur loyauté à l'essor de l'organisme.



### d. Amélioration du processus d'intégration des nouvelles recrues :

Un processus a été mis en place à TAMWILCOM pour faciliter et réussir l'intégration des nouvelles recrues. Ainsi, un « welcome pack » est offert au nouveau collaborateur dès sa

prise de service pour l'initier aux valeurs de la Société et le motiver pour démarrer son nouveau parcours.

## 2.3. Communication interne

### a. Organisation de la Journée Internationale des Droits des Femmes :

A l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, TAMWILCOM a organisé pour ses collaboratrices une formation sous le thème : « Femmes solidaires pour tous » et ce, en vue d'encourager davantage les valeurs de solidarité et de soutien chez les femmes à TAMWILCOM et de les aider à amplifier les traits de cohésion entre elles afin de créer un climat social propice à la bienveillance. Un jeu concours a également été organisé en vue de stimuler l'esprit d'équipe.



### b. Organisation d'une campagne d'analyses médicales :

TAMWILCOM, et dans le cadre de ses actions RSE, a organisé le 29 mars 2022 une matinée dédiée aux analyses et aux bilans médicaux au profit de ses collaborateurs et a fait appel à un laboratoire qui a assuré les prélèvements nécessaires au niveau du siège.



### c. Participation au Championnat National du Football d'Entreprises :

Dans le cadre de la promotion et du développement des activités sportives au sein de notre organisme et afin de renforcer l'esprit d'appartenance et d'équipe des collaborateurs, TAMWILCOM a participé à la 10ème édition du Championnat National du Football d'Entreprise. Lors de cet événement, notre organisme a été représenté par deux équipes composées des collaborateurs de l'institution.



### d. Mise en place d'un nouvel outil pour la communication interne :

TAMWILCOM a intégré la plateforme Whatsapp Business en tant qu'outil de communication interne. A cet effet, un groupe Whatsapp a été créé pour transmettre

instantanément et à tous les collaborateurs les informations urgentes ou encore des rappels de messages déjà communiqués via Outlook.

#### e. Signature d'un partenariat avec une société opérant dans le recyclage :

Dans le cadre de la mise en place de ses actions RSE, TAMWILCOM a signé un partenariat avec une entreprise de recyclage. Il s'agit d'un acteur social de recyclage des déchets solides. Ce partenariat constitue une manière simple et efficace d'agir pour l'environnement, le développement durable ainsi que l'économie circulaire et permettra de fédérer nos collaborateurs en les sensibilisant sur un sujet de société global et de favoriser la labellisation de la Société dans le futur.



#### f. Organisation d'une cérémonie de départ à la retraite :

TAMWILCOM a organisé, en collaboration avec le bureau de l'AOS, une cérémonie en l'honneur de son personnel partant à la retraite. En effet, 2022 a connu la fin de l'activité professionnelle de 10 employés. La cérémonie de départ à la retraite était une l'occasion de les honorer, de les saluer et de les remercier pour le dévouement, la persévérance ainsi que l'engagement dont ils ont fait preuve durant leurs années de fonction au sein de notre institution.



## 2.4. Autres projets :

#### a. Référentiel des Emplois et des Compétences :

Le Référentiel des Emplois et des Compétences (REC) a été mis en place en 2022 en vue de cartographier l'ensemble des fonctions exercées à TAMWILCOM ainsi que les compétences pour d'une part atteindre les objectifs dans chaque poste et d'autre part,

pour piloter le processus d'évaluation annuelle. Le REC permet aussi la mise en place d'une ingénierie de formation annuelle efficiente à même d'accompagner les collaborateurs dans leur chemin de carrière.

#### b. Système d'Information RH :

Dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité et de la performance de la structure RH, le projet du SIRH a été lancé avec pour but d'optimiser et de mieux gérer les processus RH et de fournir des outils simples d'utilisation

au personnel de la société. Le module Gestion Administrative et le module Paie sont en cours de déploiement. Les autres modules seront mis en place progressivement pour accompagner le développement de la structure.

## 3- SYSTEME D'INFORMATION

### 3.1. Schéma directeur 2022-2024

Au cours de l'année 2022, TAMWILCOM a procédé à la définition du nouveau schéma directeur de son système d'information au titre de la période 2022-2024. Ce schéma a pour objectif l'accélération de la digitalisation, l'ouverture vers l'extérieur, la transformation des métiers support ainsi que l'amélioration et le renforcement de l'infrastructure et de la sécurité.

Le schéma directeur est un document de référence pour les années à venir, permettant de guider les choix technologiques et les investissements en matière de système d'information en vue d'accompagner l'évolution et la digitalisation avancée de TAMWILCOM et son écosystème de partenaires et de bénéficiaires.

### 3.2. Ouverture vers l'extérieur et partenariat

TAMWILCOM a procédé en 2022 au lancement de la plateforme « Fin-Créa » et ce, dans le cadre de ses actions déployées pour faciliter l'accès des TPE au financement bancaire. Cette plateforme digitale et gratuite a été lancée en version pilote en janvier 2022 au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, avant de voir son périmètre s'élargir, dans une seconde phase en mai 2022, à l'ensemble du territoire national. La plateforme

a connu plusieurs évolutions majeures depuis son lancement. Cela a inclus la mise en production de la version responsive ainsi que l'espace bancaire.

Par ailleurs, TAMWILCOM a poursuivi son engagement en termes d'assistance technique des partenaires, en appuyant notamment le Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti dans la mise en place de son système de garantie.

### 3.3. Couverture des métiers support

Plusieurs projets lancés durant les années précédentes ont été clôturés avec succès en 2022. Ces projets ont permis de répondre aux attentes des différentes entités de TAMWILCOM et de renforcer leur efficacité opérationnelle. Cela inclut notamment le déploiement du nouveau système de gestion des risques opérationnels et d'audit interne ainsi que la mise en œuvre en cours des modules de la gestion administrative et de la paie pour le Système d'Information du Capital Humain (SIRH).

Cette année a connu également le lancement du projet de migration de l'ERP de comptabilité et finance vers une version cloud et ce, pour moderniser l'outillage de la direction financière et digitaliser le processus des achats au sein de TAMWILCOM.

Par ailleurs, et afin de mieux gérer les réclamations des différentes parties prenantes qui bénéficient des produits de la Société, cette dernière a acquis en 2022 une nouvelle plateforme digitale dédiée à la gestion des réclamations.

### 3.4. Pilotage de la performance

Afin de suivre en temps réel le déroulement des différentes activités, TAMWILCOM a enrichi son dispositif de pilotage des performances par la mise à la disposition des pilotes des

processus de nouveaux tableaux de bords comprenant des indicateurs des différentes activités.

### 3.5. Renforcement de l'infrastructure et de la sécurité du système d'information

TAMWILCOM a amélioré sa stratégie en cybersécurité durant cette période par l'implémentation d'un nouveau framework conforme aux standards en la matière.

La norme adoptée organise les activités de cybersécurité de base à leurs plus hauts niveaux en cinq fonctions :



Cette méthode a été reprise dans la nouvelle norme d'ISO 27001-2022 de la sécurité des systèmes d'information. Elle permet de gérer les risques de cybersécurité en organisant les informations, en aidant à la prise des décisions et en s'attaquant aux menaces tout en apprenant des expériences précédentes.

Dans cette optique d'optimisation, TAMWILCOM a mis en place un système collaboratif GRC (Governance Risk Compliance) de gestion des risques et d'évaluation de la maturité de la sécurité qui permet d'avoir une visibilité en temps réel. Ce système gère aussi bien le suivi, les revues des audits que l'effectivité des contrôles mis en place pour maintenir les risques au plus bas niveau.

Dans le cadre de la mise en conformité à la loi n°05-20 relative à la cybersécurité, TAMWILCOM a mené un chantier de classification suivant la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des actifs informationnels.

En termes d'infrastructure et pour préserver les actifs applicatifs web, un pare-feu applicatif (WAF) redondant a été mis en place pour protéger les applications web des menaces, faciliter la digitalisation ainsi que pour garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité.

Le pare-feu d'applications web (WAF) implémente les techniques d'attaques OWASP (Open Web Application Security Project) et ceux référencés sur la plateforme MITRE ATT&CK (une base de connaissances sur les tactiques et techniques de l'adversaire) pour mieux filtrer et atténuer les risques.

Enfin, pour son plan de continuité d'activité, un DRAAS (Disaster Recovery As A Service) a été implémenté selon la norme ISO 22301 et est opérationnel depuis 2018, sur un site distant de réplication certifié Tier III garantissant une disponibilité de 99,98%. Pour avoir l'assurance du fonctionnement du plan de secours, un dispositif de tests unitaires, de basculement et de reprise est réalisé périodiquement afin de corriger et améliorer les écarts identifiés.

## 4-PARTENARIATS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Au cours de l'exercice 2022, TAMWILCOM a poursuivi le développement de sa politique de coopération avec les institutions de développement et les réseaux régionaux et internationaux de garantie et de financement.

TAMWILCOM a ainsi signé plusieurs mémorandums d'entente et de coopération avec des institutions nationales et internationales :

- ◆ Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), accord visant l'appui au financement des PME et de l'économie verte ;
- ◆ Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), cadre de partenariat axé financement des startups ;
- ◆ Fonds de Garantie du Djibouti (FOGAD, ex. FGPCD), accord portant sur l'assistance technique en matière de garantie des PME et du logement social ;

- ◆ Start-up Nation Central (SNC), accord destiné à améliorer le financement et l'accompagnement des startups en phase de croissance rapide.

La société a également participé activement aux groupes de travail thématiques issus des réseaux partenaires, notamment le réseau international TMG (The Montreal Group), le réseau SME Finance Forum, le réseau MENA des institutions de garantie et le réseau euro-méditerranéen de garantie (EMGN), l'APIGA (Association Professionnelle des Institutions de Garantie de l'Afrique Francophone), en plus de la participation aux événements et ateliers organisés par ces réseaux.

Forte de ces développements, TAMWILCOM dispose aujourd'hui d'un large cadre de partenariat/échanges d'expériences :





## **PARTIE 6**

# **SYSTEME DE PILOTAGE DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE**



# 1 - SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES

La SNGFE, en tant qu'instrument de l'Etat en matière de politique économique et sociale, assure la mise en œuvre des orientations des pouvoirs publics visant la facilitation de l'accès au financement aux opérateurs économiques et aux populations cibles grâce au partage des risques et à la complémentarité de ses interventions avec celles des institutions de financement, plus particulièrement les établissements de crédit.

Compte tenu de la nature de cette mission de co-preneur du risque et en tant qu'établissement de crédit, divers risques peuvent compromettre la solvabilité et la

pérennité de la SNGFE et remettre en cause ainsi, l'atteinte de ses objectifs. Pour faire face à ce défi et afin de maîtriser les conséquences financières de son activité, tout en veillant au respect de la réglementation en vigueur, la SNGFE surveille continuellement les risques auxquels elle s'expose. Cette surveillance s'effectue notamment au moyen d'outils et méthodes conçus pour cette fin ainsi que de revues et analyses des engagements suivant différents axes. De ce fait, l'activité de la gestion des risques au sein de la SNGFE suit un processus standardisé, qui se décline en fonction des étapes suivantes :

## 01

### Identification et analyse des risques

Cette phase consiste à inventorier et centraliser, par les responsables des entités et processus, les principaux risques pouvant affecter de façon importante leurs activités et l'atteinte des objectifs stratégiques de la SNGFE.

## 02

### Évaluation et hiérarchisation des risques

Les services en charge de cette mission apprécient l'impact potentiel des principaux risques et la fréquence de leur survenance (incidence financière, humaine, juridique ou sur la réputation de l'établissement). Selon la nature des risques évalués, les outils d'évaluation peuvent être des approches qualitatives ou des méthodes quantitatives et statistiques de modélisation et de simulation.

## 03

### Maîtrise et atténuation des risques

Cette activité porte sur l'élaboration, par les responsables Processus avec l'assistance et l'accompagnement de l'entité en charge de la gestion des risques, des mesures et des plans d'action appropriés pour permettre de maintenir les risques majeurs à des niveaux tolérables tels qu'ils sont fixés par la SNGFE.

## 04

### Suivi et pilotage des risques

L'intérêt de cette tâche tient à l'examen régulier des résultats des contrôles mis en place pour s'assurer de leur efficacité à maîtriser le risque à un niveau acceptable, par le biais des indicateurs clés de surveillance des risques.

## Principales évolutions du dispositif de gestion des Risques et Conformité

Les principales actions réalisées au titre de l'exercice 2022 en matière de gestion et de pilotage des risques se présentent comme suit :

### 1. Bloc relatif à la gestion des risques financiers

- ◆ La mise à jour du manuel d'appréciation des risques associés aux opérations d'octroi de garantie et de financement en faveur des entreprises ;
- ◆ La réalisation des exercices de stress test des Fonds de garantie destinés aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers ;
- ◆ La réalisation des analyses de comportement du profil de risque ;
- ◆ Le renforcement et l'amélioration du dispositif de reporting des risques ainsi que le maintien de la régularité dudit dispositif.

### 2. Bloc relatif à la gestion des risques non financiers

- ◆ L'actualisation de la cartographie des risques opérationnels et de non conformité ;
- ◆ L'élaboration et la réalisation du plan de contrôle permanent ;
- ◆ La réalisation des sessions de test PCA (plan de continuité d'activité) ;
- ◆ Le suivi des plans d'action associés aux risques non financiers ;
- ◆ Le pilotage et l'animation du dispositif de collecte des incidents dans toutes ses composantes.

### 3. Bloc relatif à la conformité

- ◆ Le pilotage du dispositif de protection des données à caractère personnel en conformité avec les exigences de la loi 09-08 ;
- ◆ La conception d'un dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- ◆ La mise à jour du code d'éthique et de déontologie de la SNGFE ;
- ◆ L'élargissement des prérogatives du comité de surveillance des risques et de la conformité (CRC) en intégrant le volet conformité et mise à jour de la charte de ce dernier.
- ◆ Le suivi des plans d'action associés au risque de non-conformité.

### 4. Bloc relatif à la gestion des projets

- ◆ Le pilotage du projet de mise en place du nouveau cadre prudentiel de la SNGFE en parfaite collaboration avec la Direction de Supervision Bancaire de Bank Al Maghrib ;
- ◆ La finalisation du projet de mise en place d'une solution dédiée à la GRC, permettant une approche intégrée de la Gestion des risques, du contrôle permanent et de la conformité.

## 1.1 La gestion du risque de crédit

### 1.1.1 L'identification et la cotation des risques opérationnels

Le système de contrôle interne dont dispose la SNGFE consiste en l'exploitation d'un ensemble de mécanismes conçus pour s'assurer en permanence de la surveillance des risques, notamment :

- La conformité aux lois et aux règlements régissant l'activité de la SNGFE.
- La vérification de la régularité des opérations et du respect des procédures internes.
- La maîtrise et le contrôle des risques.
- La fiabilité des informations financières.

Quant à la surveillance et à la gestion des risques de crédit, elles sont menées comme suit :

#### ◆ Le suivi permanent

La gestion et le pilotage du risque de crédit sont assurés par la Direction Gestion Globale des Risques et Conformité. Elle exerce en toute indépendance le contrôle permanent de second niveau (postérieur à l'octroi) des risques

de crédit. Il lui échoit également de mener des études rétrospectives et prospectives de la sinistralité, veiller à l'équilibre des Fonds, identifier les causes des éventuels écarts et réfléchir aux solutions susceptibles d'y remédier.

#### ◆ Les comités de surveillance et de pilotage des risques de crédit

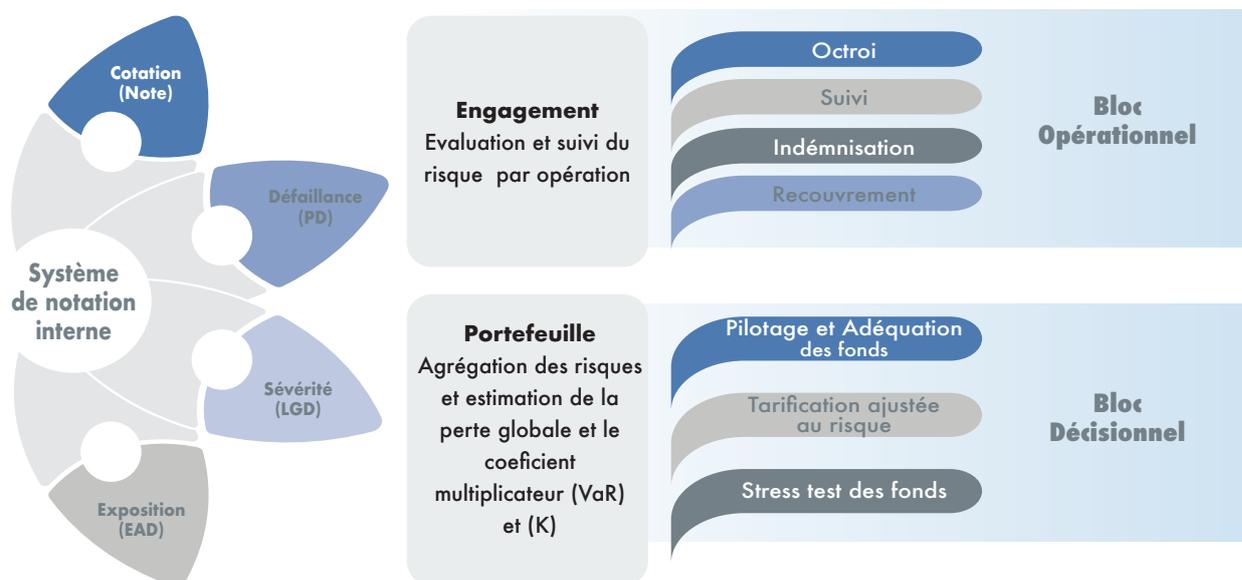
Outre la Direction Gestion Globale des Risques et Conformité, sont impliqués dans la maîtrise du risque de crédit les organes ci-dessous énumérés :

- Les Comités de garantie et de financement ;
- Le Comité de gestion des engagements ;
- Le Comité de Mise en jeu ;
- Le Comité de recouvrement ;
- Le Comité de Surveillance des Risques et de la Conformité ;
- Le Comité d'Audit ;
- Le Conseil d'Administration.

### 1.1.2 Dispositif de la gestion du risque

Dans le cadre de son expansion et afin de soutenir le rôle du système national de la garantie, la SNGFE s'est inscrite dans un processus de modernisation et de renforcement de ses outils de management particulièrement

l'extension et l'amélioration de son dispositif de la gestion globale des risques couvrant l'ensemble des risques auxquels est confrontée l'institution notamment les risques de crédit, marché, opérationnels et non-conformité.



EAD : Exposition au moment du défaut (Encours d'engagement)  
 LGD : Pertes en cas de défaut (%)  
 VaR : Value at Risk (Perte maximale)

PD : Probabilité de défaillance  
 EL : Perte attendue (Provision)  
 K : Coefficient multiplicateur pour l'activité de garantie

Le dispositif de la gestion du risque de crédit, une composante principale du système de management des risques de la SNGFE, repose sur deux blocs : le premier est opérationnel au service des métiers pour mieux appréhender les risques sur base individuelle (bénéficiaire, opération) et un deuxième bloc à caractère décisionnel destiné au pilotage de l'activité et des Fonds.

Les modules et systèmes constituant le dispositif de management des risques de crédit sont les suivants :

#### ◆ **Système de cotation**

Élargi à l'ensemble des types de bénéficiaires de la SNGFE à savoir TPME et Particuliers (logement, études supérieures), il permet d'évaluer le risque de défaut au moment de l'octroi en affectant une note/score à chaque bénéficiaire /opération.

#### ◆ **Module de suivi de la qualité du portefeuille**

Il intervient une fois l'opération mise en place. Il a pour objet le suivi de la qualité du risque de crédit durant tout son cycle et ce, à travers l'actualisation régulière de la probabilité de défaut (PD) et l'estimation de la perte en cas de défaut (LGD) et la perte estimée (EL) par opération.

## 1.2 Gestion du risque de marché

L'activité de placement des disponibilités de trésorerie est caractérisée par une politique prudente qui vise en priorité la sécurité des Fonds. De ce fait, le portefeuille des titres financiers de la SNGFE est composé,

#### ◆ **Système de la surveillance de l'adéquation des engagements des fonds**

Ce système permet de déterminer les coefficients multiplicateurs des produits/fonds et ce, pour fixer le plafond optimal des engagements des fonds, au regard des dotations sans les exposer au risque d'insolvabilité et d'illiquidité.

#### ◆ **Module de stress testing**

Il s'agit d'un module de pilotage et de surveillance de l'adéquation des fonds ayant pour objectif d'apprécier la résilience des fonds de garantie lorsqu'un choc macroéconomique défavorable survient d'une façon exceptionnelle mais plausible.

#### ◆ **Module de tarification ajustée au risque**

Le module de la tarification permet de déterminer le coût potentiel des mécanismes l'intervention de la SNGFE (garantie et cofinancement), tout en prenant en considération les charges sous-jacentes aux opérations de garantie/financement, à savoir les charges d'exploitation, le coût de refinancement et le coût du risque.

essentiellement, des Bons du Trésor détenus jusqu'à l'échéance et prédestinés à la finalité d'investissement et non de spéculation.

Les risques majeurs inhérents à l'activité de placement de la SNGFE sont :

#### **Risque de la gestion Actif-Passif (ALM) :**

Correspond aux déphasages entre les engagements futurs des Fonds notamment les indemnités des MEJ et le cash disponible ;

#### **Risque de taux fixes :**

Correspond aux dépréciation de la valeur marché des portefeuilles d'investissement à taux d'intérêt fixe notamment les obligations (essentiellement les bons du trésor) ;

#### **Risque de taux variables :**

Correspond à la dépréciation de la valeur marché des portefeuilles d'investissement à prix variable notamment les OPCVM.

A cet égard, la SNGFE a mis en place une plateforme (outil et modèles) pour mieux piloter le risque marché et qui permet de :

- ◆ Prévenir le risque de déphasage entre les placements réalisés, la trésorerie disponible des Fonds et les engagements du Fonds (indemnisation de la sinistralité)
- ◆ Déterminer le montant et les maturités convenables pour le placement des disponibilités compte tenu des flux affectant les ressources des Fonds (sinistres, recouvrement, commission...).
- ◆ Evaluer la VaR (à un horizon d'un an et à un niveau de confiance de 99%) des risques

de marché sur base individuelle (risque par risque) et sur base consolidée.

- ◆ Procéder à des simulations (modification, ajout ou suppression d'un actif).

Pour mieux gérer et maîtriser le risque de dépréciation de ses actifs de placement notamment le risque taux, la SNGFE a mis en place un module de suivi de la performance et du rendement des portefeuilles d'investissement et de placement. Ce module repose sur une panoplie d'indicateurs et de tableaux de bord dédiés à chaque poche d'actif à l'image de ce qui est pratiqué par les organismes d'OPCVM.

## 1.3 Gestion des risques opérationnels

Les risques opérationnels se définissent comme étant les risques de pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable aux procédures, au personnel, aux sys-

tèmes internes et aux événements extérieurs.

Le dispositif de la gestion des risques opérationnels repose sur les principes suivants :

### 1.3.1 Identification et cotation des risques opérationnels

Les étapes de préparation de la cartographie des risques sont :

- La définition des processus et des sous processus ;
- L'identification des risques par nature et par sous processus ;
- La cotation des risques en déterminant la probabilité de survenance de chaque risque,

sa gravité et son niveau de maîtrise (contrôles existants) ;

- L'évaluation des dispositifs de maîtrise des risques répertoriés.

Cette cartographie fait l'objet de mises à jour régulières afin de tenir compte de l'évolution du profil des risques opérationnels de la SNGFE.

### 1.3.2. La collecte des incidents

La collecte et l'analyse d'informations sur les incidents opérationnels internes procurent des renseignements utiles pour évaluer l'exposition de l'établissement au risque opérationnel au moyen du contrôle des événements du risque

au fil du temps et de l'accumulation de données à leur propos.

Les événements de risques remontés sont pris en considération lors de l'exercice de mise à jour de la cartographie des risques opérationnels.

### 1.3.3 Définition des KRI et arrêté des plans d'action

Il s'agit de la définition des KRI ainsi que de l'élaboration des plans d'action relatifs aux risques majeurs. Les KRI représentent des indicateurs de risque servant à contrôler les

principaux facteurs d'exposition aux risques opérationnels importants. Ces indicateurs sont conjugués aux déclencheurs de contrôle et de signalement aux échelons supérieurs.

### 1.3.4 Calcul de la perte potentielle

Après le recensement, l'évaluation et la définition des outils de suivi et de maîtrise, il s'agit d'estimer la perte potentielle inhérente

aux risques opérationnels sur un horizon de 12 mois et ce, par le biais d'un outil de simulation dédié.

## 1.4 Dispositif de la gestion du risque de non-conformité

La SNGFE est soumise aujourd'hui à des contraintes réglementaires de plus en plus importantes, notamment en matière de gestion des risques de contrepartie, de marché, opérationnel et de non-conformité.

La « Conformité » est une fonction indépendante chargée du suivi du risque de non-conformité, défini comme étant le risque

d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités.

Le pilotage du dispositif de la gestion du risque de non-conformité repose sur :

### 1.4.1 Référentiel réglementaire

La fonction « Conformité » est tenue de suivre l'environnement réglementaire dans lequel évolue la SNGFE, en s'appuyant sur les éléments de la veille effectuée par la Direction Juridique

et Gouvernance, le but étant d'intégrer tout changement ou modification concernant les textes applicables aux opérations effectuées par l'établissement.

### 1.4.2 Cartographie des risques de non-conformité

Elle consiste en l'identification et l'évaluation des risques de non-conformité à travers la mise en exergue, pour chaque activité de la SNGFE, des réglementations et législations recensées

lors de la première phase ainsi qu'en s'attardant sur les dispositions du code de déontologie. Le non-respect de ces éléments engendrant un risque de non-conformité.

### 1.4.3 Les plans d'actions d'atténuation des risques de non-conformité

Suite à la réalisation de la cartographie des risques et en fonction du niveau de conformité aux exigences réglementaires, des plans d'actions sont établis par la structure « Conformité » le but étant de réduire au maximum la fréquence de survenance ainsi

que l'impact des risques de non-conformité.

Le suivi des réalisations et le pilotage des plans d'actions sont également assurés par la fonction « Conformité » et ce en collaboration avec l'ensemble des structures de la SNGFE.

### 1.4.4 Missions de contrôle de la conformité

Il s'agit d'organiser des interventions dans le but de s'assurer du respect de la politique de conformité et des instructions formulées à

l'occasion d'un dysfonctionnement détecté antérieurement ou d'une nouvelle prise en charge d'une exigence réglementaire, ...

### 1.4.5 Reporting

A travers la communication périodique des résultats des travaux effectués et des

observations formulées lors des interventions du service aux acteurs concernés.

## 1.5 Plan de continuité d'activité

### 1.5.1 Objectif et description

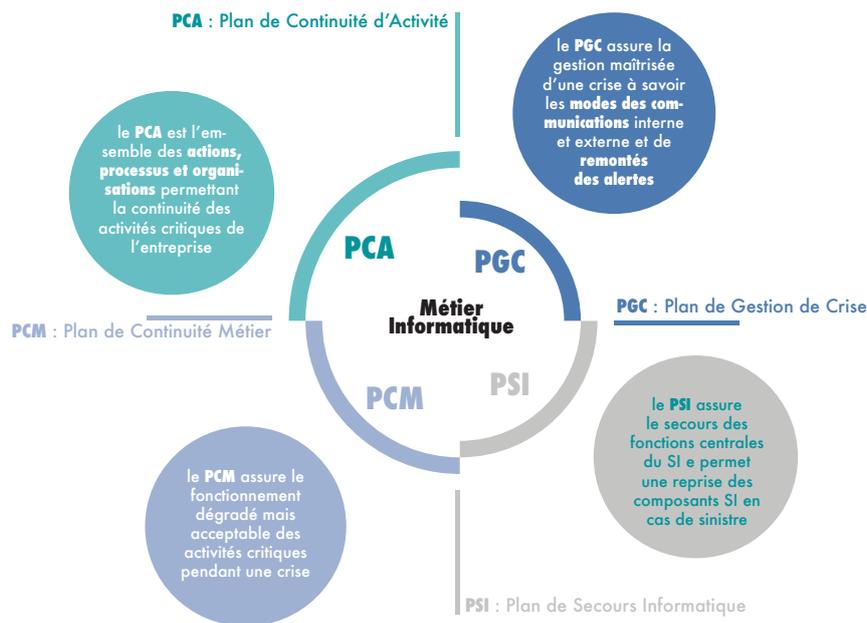
Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien des prestations essentielles de l'institution puis la reprise planifiée des activités.

Son objectif est d'assurer la continuité du service, par les moyens adéquats nécessaires

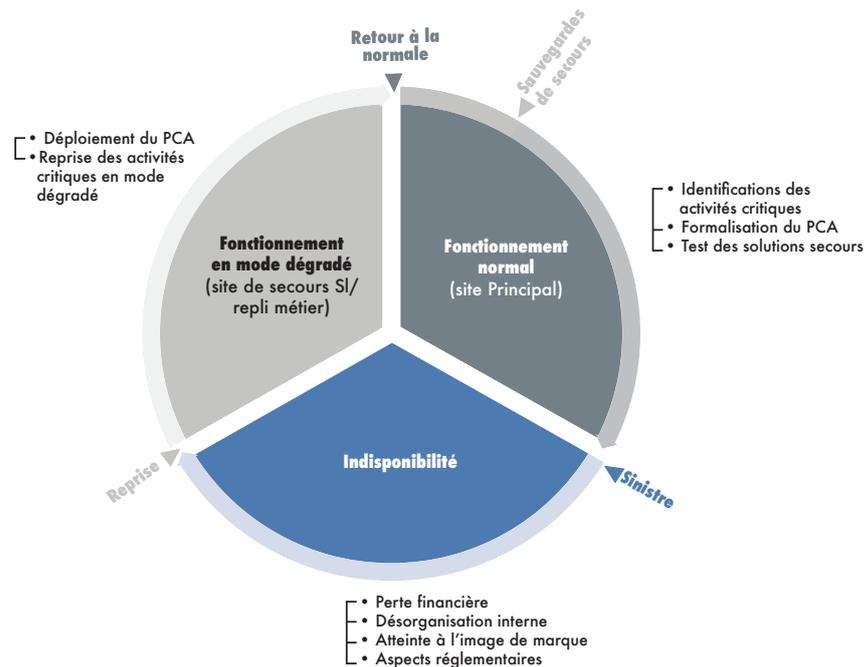
au respect des engagements vis à vis des clients internes/externes.

En vertu de la directive de Bank Al-Maghrib, le (PCA) est un plan d'actions écrit qui expose les procédures et détermine les processus et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations d'une organisation en cas de perturbation opérationnelle.

Il se décline en plusieurs niveaux :



Un PCA rassemble l'ensemble des moyens organisationnels, techniques, humains et contractuels mis en œuvre afin de reprendre les activités de l'entreprise, à la suite d'un sinistre extrême. Son mode de fonctionnement est détaillé comme suit :



### 1.5.2 Mise en œuvre du PCA de la SNGFE

La SNGFE a mis en œuvre un Plan de Continuité d'Activité (PCA) répondant aux exigences de reprise métiers et informatiques.

La stratégie adoptée par la SNGFE pour le déploiement du plan de secours informatique consiste en l'externalisation de ce dernier. Ainsi, La DSI a contracté un service de type

DRaaS (Disaster Recovery As A Service) avec un prestataire marocain.

Une telle stratégie permet à la SNGFE de se doter d'un site de secours informatique personnalisé et évolutif tout en gardant les données de l'établissement sur le territoire marocain.

### 1.5.3 Tests du PCA de la SNGFE

Il s'agit d'une étape indispensable et à réaliser sur une fréquence régulière, et ce pour s'assurer de la cohérence des procédures de continuité d'activité ainsi que des solutions de secours mises en place avec les objectifs de continuité d'activité.

À cet effet, la SNGFE effectue annuellement un test de son plan de continuité d'activité notamment pour sa composante informatique et ce pour confirmer le caractère opérationnel dudit plan.

## 2- DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de la SNGFE s'articule autour d'un ensemble de moyens, de procédures, de fonctions et d'actions adaptés aux caractéristiques de l'établissement et de ses centres régionaux.

Ce dispositif permet de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs,

qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Il contribue ainsi à la maîtrise des activités, à l'efficacité des traitements et à l'utilisation efficiente des ressources. Il se décline en deux niveaux de contrôle permanent indépendants et un niveau de contrôle périodique.

### 2.1 Contrôle permanent

#### 2.1.1 Définition du plan de contrôle permanent

Un plan de contrôle est arrêté annuellement. Il met en relief chaque contrôle à travers sa description, sa fréquence ainsi que le processus contrôlé.

Le plan de contrôle permanent vise les risques

majeurs dans une logique de surveillance, le but étant de les analyser davantage afin de pouvoir proposer des plans de traitement qui vont permettre d'atténuer leur impact voire l'éliminer.

#### 2.1.2 Contrôle

En fonction de la nature du contrôle à effectuer et du processus à examiner, il s'agit de préparer le contrôle à travers l'extraction de bases de données, la détermination des échantillons ainsi que la préparation de la base documentaire,

en cas de contrôle sur dossier physique, le but étant d'évaluer le taux de conformité des dispositifs actuels de maîtrise des risques par rapport aux exigences instaurées.

#### 2.1.3 Réalisation du contrôle

La 2ème étape consiste en l'analyse des résultats du contrôle. En cas de détection d'anomalies, le contrôleur permanent procède à la proposition de plans de traitement sous

forme d'actions préventives ou correctives devant faire l'objet de la validation des structures concernées par le risque en question.

### 2.2 Contrôle périodique

Il est assuré par l'audit interne qui examine et évalue la qualité et l'efficacité du dispositif global de contrôle interne et notamment son adéquation à la nature des risques liés aux opérations.

Conformément aux exigences de la Banque Centrale, l'activité d'audit est encadrée par une charte d'audit interne et une charte du Comité d'Audit qui définissent notamment le positionnement de l'audit interne, ses responsabilités et ses principales activités.

Rattaché directement à la Direction générale, l'audit interne fournit à tous les niveaux de responsabilité, des analyses, plans d'action, recommandations et conseils concernant les activités qu'il vérifie. Il exerce ses attributions en toute indépendance et rapporte, à ce titre, directement au Comité d'Audit.

Les missions d'audit réalisées conformément au plan d'audit pluriannuel validé par le Comité d'Audit permettent de faire un diagnostic et une évaluation exhaustive

de l'ensemble des processus et activités audités ainsi qu'une appréciation des risques inhérents aux différentes opérations. Les recommandations et actions préventives issues de ces missions permettent de renforcer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des risques au niveau des services centraux et des centres d'affaires régionaux et contribuent au renforcement de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques.



## **PARTIE 7**

# **RAPPORT FINANCIER ET AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**



# 1 - Etats financiers

La fin de l'exercice 2022 est marquée par la publication de l'arrêté n°849.22 de Madame La Ministre de l'Economie et des Finances qui prévoit, conformément à la loi n°36.20 portant sur la transformation de la CCG en Société Anonyme, le transfert des actifs, des passifs et des engagements hors bilan de cinq (5) Fonds gérés initialement pour le compte de l'Etat.

Il s'agit des Fonds suivants :

- Le Fonds de garantie de la petite et moyenne entreprise « Fonds de garantie PME » ;
- Le Fonds d'assurance hypothécaire pour l'accès au logement « DAMANE ASSAKANE » ;

- Le Fonds de garantie des établissements et entreprises publics ;
- Le Fonds de garantie de la microfinance ;
- Le Fonds de garantie des prêts aux étudiants des instituts et écoles supérieurs de l'enseignement privé « ENSEIGNEMENT PLUS ».

Les délibérations du Conseil d'administration tenu le 28 décembre 2022 ont acté la date d'effet de ce transfert, soit le 1er janvier 2023.

Ceci étant précisé, la SNGFE a géré courant l'exercice 2022, pour le compte de tiers, 26 Fonds de garantie et de cofinancement et tient, pour chacun d'eux, une comptabilité propre et distincte.

## 1.1. Comptes de la SNGFE

### 1.1.1. La situation financière

La situation financière de la SNGFE au 31.12.2022 se présente comme suit :

(KMAD)	31/12/2022	31/12/2021	% prog.
Commissions de gestion de placement	100 482	81 170	24%
Commissions de gestion de Garantie	289 289	372 673	-22%
PNB	398 733	459 899	-13%
Frais Généraux	122 400	101 771	20%
CNR	6 584	7 080	-7%
RBE après CNR	286 377	365 802	-22%
Résultat non courant	-18 533	- 7 119	160%
Impôt sur les résultats	111 413	138 383	-19%
Résultat Net	156 430	220 301	-29%
Capitaux propres	875 879	719 845	22%

### 1.1.2. La structure bilancielle

La structure bilancielle s'affiche comme suit :

ACTIF	31.12.2022	31.12.2021	% prog
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public	66 187	54 412	21,6%
Créances sur les EC et assimilés	50 285	-	0,0%
Créances sur la clientèle	129 562	106 507	21,6%
Titres de transaction et de placement	255 332	266 093	-4,0%
Autres actifs	169 059	29 154	479,9%
Titres d'investissement	368 635	320 404	15,1%
Immobilisations incorporelles	8 652	10 427	-17,0%
Immobilisations corporelles	69 873	92 067	-24,1%
<b>Soldes en KMAD</b>	<b>1 117 585</b>	<b>879 064</b>	<b>27,1%</b>

PASSIF	31.12.2022	31.12.2021	% prog
Dettes envers les EC et assimilés	-	-	0,0%
Autres passifs	233 545	151 058	54,6%
Diverses autres provisions pour risques et charges	8 161	8 161	0,0%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	465	861	-46,0%
Ecart de réévaluation	3 875	3 875	0,0%
Réserves et primes liées au capital	215 109	-	0,0%
Capital	500 000	500 000	0,0%
Report à nouveau (+/-)	-	-5 192	-100,0%
Résultat net de l'exercice (+/-)	156 430	220 301	-29,0%
<b>Soldes en KMAD</b>	<b>1 117 585</b>	<b>879 064</b>	<b>27,1%</b>

## 1.2. Comptes de Fonds gérés

A fin 2022, le nombre de Fonds gérés par la SNGFE pour le compte de l'Etat et des divers bailleurs est de 26. Ils sont gérés selon le plan de comptes des établissements de crédit et en application des circulaires de Bank Al-Maghreb en vigueur.

Les principaux indicateurs des fonds gérés par catégorie (hors Fonds transférés) s'affichent à fin 2022 comme suit :

CATEGORIES (MMAD)	Engagements bruts <sup>1</sup>		Fonds propres		Résultat net	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Garantie/Entreprise	483	488	61	-4	5	14
Financement/Entreprise	4 086	4 356	3 083	3 352	41	-105
Financement/Particulier	21	27	204	229	-1	-1
Garantie/Particulier	9 666	10 987	225	239	-15	-14
Finance Participative	369	179	51	53	-1	2
<b>Total</b>	<b>14 625</b>	<b>16 037</b>	<b>3 624</b>	<b>3 870</b>	<b>29</b>	<b>-104</b>

1. Encours des créances / TP bilan + Engagements hors bilan.

## 2- Avis des commissaires aux comptes



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



4, Rue MAATI JAZOULI (Ex rue FRIOL),  
Anfa – Casablanca  
Maroc

### SOCIETE NATIONALE DE GARANTIE ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE S.A.

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE

PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 décembre 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la **Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise S.A « SNGFE »** comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, du tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) ci-joints relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 875.879 KMAD, dont un bénéfice net de 156.430 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Cette situation provisoire a été établie dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise « SNGFE » établis au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 03 Mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc GRANT THORNTON  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International (S4)  
Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél: 05 22 54 48 00 - Fax: 05 22 29 66 70  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

HDID & ASSOCIES  
HDID & ASSOCIES  
Mohamed HDID  
Associé Gérant



**PARTIE 8**

**ANNEXES**

## Bilan Actif Au 31/12/2022

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
<b>1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>66.187</b>	<b>54.412</b>
<b>2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>50.285</b>	-
A vue	50.285	-
A terme		
<b>3. Créances sur la clientèle</b>	<b>129.562</b>	<b>106.507</b>
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation		
Crédits et financements participatifs à l'équipement		
Crédits et financements participatifs immobiliers	25.766	23.333
Autres crédits et finalement participatifs	103.796	83.175
<b>4. Créances acquises par affacturage</b>	-	-
<b>5. Titres de transaction et de placement</b>	<b>255.332</b>	<b>266.093</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuk		
Titres de propriété	255.332	266.093
<b>6. Autres actifs</b>	<b>169.059</b>	<b>29.154</b>
<b>7. Titres d'investissement</b>	<b>368.635</b>	<b>320.404</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	368.635	320.404
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuk		
<b>8. Titres de participation et emplois assimilés</b>	-	-
Participation dans les entreprises liées	-	-
Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>9. Créances subordonnées</b>	-	-
<b>10. Dépôts d'investissement placés</b>	-	-
<b>11. Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	-	-
<b>12. Immobilisations données en Ijara</b>	-	-
<b>13. Immobilisations incorporelles</b>	<b>8.652</b>	<b>10.427</b>
<b>14. Immobilisations corporelles</b>	<b>69.873</b>	<b>92.067</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1.117.585</b>	<b>879.064</b>

## Bilan Passif Au 31/12/2022

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
<b>1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	-	-
<b>2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
A vue		
A terme		
<b>3. Dépôt de la clientèle</b>		
Comptes à vue créditeurs	-	-
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs		
<b>4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	-	-
<b>5. Titres de créance émis</b>	-	-
Titres de créance négociables émis		
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
<b>6. Autres passifs</b>	<b>233.545</b>	<b>151.058</b>
<b>7. Provisions pour risques et charges</b>	<b>8.161</b>	<b>8.161</b>
<b>8. Provisions réglementées</b>	-	-
<b>9. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>465</b>	<b>861</b>
<b>10. Dettes subordonnées</b>	-	-
<b>11. Dépôts d'investissement reçus</b>	-	-
<b>12. Ecart de réévaluation</b>	<b>3.875</b>	<b>3.875</b>
<b>13. Réserves et primes liées au capital</b>	<b>215.109</b>	-
<b>14. Capital</b>	<b>500.000</b>	<b>500.000</b>
<b>15. Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	-	-
<b>16. Report à nouveau (+/-)</b>	-	<b>5.192</b>
<b>17. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	-	-
<b>18. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>156.430</b>	<b>220.301</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1.117.585</b>	<b>879.064</b>

## Hors Bilan Au 31/12/2022

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	-	-
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçu d'établissements de crédit et assimilés		
9. Engagements de garantie reçu d'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
10. Titres vendus à réméré		
11. Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		
12. Autres titres à recevoir		

## Compte de Produits et charges du 01/01/2022 au 31/12/2022

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>398.803</b>	<b>459.940</b>
1. Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1.067	3.026
2. Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	524	537
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	6.102	2.527
4. Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuk		
5. Produits sur titres de propriété de Moudaraba et Moucharaka		
6. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
7. Produits sur immobilisations données en Ijara		
8. Commissions sur prestation de service	389.771	453.843
9. Autres produits bancaires	1.340	7
10. Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>70</b>	<b>41</b>
11. Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés		
12. Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle		
13. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis		
14. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
15. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
16. Charges sur immobilisations données en Ijara		
17. Autres charges bancaires	70	41
18. Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
<b>III. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>398.733</b>	<b>459.899</b>
19. Produits d'exploitation non bancaire	3.515	595
20. Charges d'exploitation non bancaire	56	-
<b>IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>122.400</b>	<b>101.771</b>
21. Charges de personnel	68.465	59.414
22. Impôts et taxes	2.022	2.204
23. Charges externes	23.117	20.157
24. Autres charges générales d'exploitation	4	139
25. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	28.792	19.857
<b>V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
26. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		
27. Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
28. Autres dotations aux provisions		
<b>VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>6.584</b>	<b>7.080</b>
29. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	6.584	820
30. Récupérations sur créances amorties	-	6.260
31. Autres reprises de provisions	-	-
<b>VII. RESULTAT COURANT</b>	<b>286.377</b>	<b>365.802</b>
32. Produits non courants	167	84
33. Charges non courantes	18.700	7.203
<b>VIII. Resultat Avant Impôts</b>	<b>267.843</b>	<b>358.683</b>
34. Impôt sur les résultats	111.413	138.383
<b>IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>156.430</b>	<b>220.301</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>409.069</b>	<b>467.698</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>252.639</b>	<b>247.398</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>156.430</b>	<b>220.301</b>

## Etat des Soldes de Gestion - Tableau de Formation des Resultats du 01/01/2022 au 31/12/2022

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
1. (+) Intérêts et produits assimilés	7.693	6.089
2. (-) Intérêts et charges assimilées		
<b>MARGES D'INTERET</b>	<b>7.693</b>	<b>6.089</b>
3. (+) Produits sur financement participatifs		
4. (-) Charges sur financement participatifs		
<b>MARGES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
5. (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
6. (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
7. (+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
6. (-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
<b>RESULTAT DES OPERATIONS IJARA (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
9. (+) Commissions perçues	389.771	453.843
10. (-) Commissions servies	70	41
<b>MARGE SUR COMMISSIONS (1)</b>	<b>389.701</b>	<b>453.803</b>
11. (+/-) Résultat des opérations sur titres de transaction		
12. (+/-) Résultat des opérations sur titres de placement	1.340	-
13. (+/-) Résultat des opérations de change	-	7
14. (+/-) Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE (1)</b>	<b>1.340</b>	<b>7</b>
15. (+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
16. (+) Divers autres produits bancaires		
17. (-) Diverses autres charges bancaires		
(+/-) Part des Titulaires de Comptes de Dépôts d'investissement		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>398.733</b>	<b>459.899</b>
18. (+/-) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)		
19. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	3.515	595
20. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	56	-
21. (-) Charges générales d'exploitation	122.400	101.771
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>279.793</b>	<b>358.722</b>
22. (+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	6.584	7.080
23. (+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions		
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>286.377</b>	<b>365.802</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>18.533</b>	<b>7.119</b>
24. (-) Impôts sur les résultats	111.413	138.383
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>156.430</b>	<b>220.301</b>

(1) Ces agrégats s'entendent avant déduction de la quote-part des titulaires de comptes de DI

(2) autres que Moudaraba et Moucharaka

## Etat des Soldes de Gestion

### Capacité d'Autofinancement du 01/01/2022 au 31/12/2022

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
<b>(+/-) RESULTAT NET D'EXERCICE</b>	<b>156.430</b>	<b>220.301</b>
25. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	28.792	19.857
26. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)		
27. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
28. (+) Dotations aux provisions réglementées		
29. (+) Dotations non courantes		
30. (-) Reprises de provisions (1)		
31. (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
32. (+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	56	-
33. (-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)		
34. (+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)		
35. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	396	595
<b>(+/-) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>184.881</b>	<b>239.563</b>
36. (-) Bénéfices distribués		
<b>(+/-) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>184.881</b>	<b>239.563</b>

(1) Autres que celles liées aux titres Moudarab et Moucharaka

## GLOSSAIRE

### A

**ABB** : Al Barid Bank  
**AMC** : Associations de micro-crédits  
**AOS** : Association des Œuvres Sociales  
**AWB** : Attijariwafa Bank

### B

**BDT** : Bon de Trésor  
**BOA** : Bank Of Africa  
**BTP** : Bâtiment et travaux publics

### C

**CAM** : Crédit Agricole du Maroc  
**CAV** : Comptes à Vue  
**CCG** : Caisse Centrale de Garantie  
**CDM** : Crédit du Maroc  
**CGEM** : Confédération Générale des Entreprises du Maroc  
**CNR** : Coût Net du Risque  
**CRE IRREC** : créance irrécouvrables

### D

**Damane Relance AGR Covid-19** : Damane Relance Activité Génératrice de revenus Covid-19  
**DAS** : Damane Assakane  
**DAT** : Dépôts à Terme

### E

**EC** : Etablissement de Crédit  
**EEP** : Etablissements et entreprises publiques

### F

**FG FIM** : Fonds de Garantie de Financement des Institutions de Microfinance  
**FGEEP** : Fonds de Garantie en faveur des Etablissements et Entreprises Publics  
**FGIC** : Fonds de Garantie des Industries Culturelles  
**FGM** : Fonds de Garantie Microfinance  
**FGPCJE** : Fonds de Garantie des Prêts à la création de la Jeune Entreprise  
**FGPME** : Fonds de Garantie PME  
**FGPT** : Fonds de Garantie de la Promotion Touristique  
**FII** : Fonds Innov Invest  
**FJPJE** : Fonds de garantie des crédits Jeunes Promoteurs Jeunes Entrepreneurs  
**FODEP** : Fonds de Dépollution Industrielle  
**FOGALEF** : Fonds de Garantie Logement Education - Formation

**FOGALOGUE** : Fonds de Garantie des Prêts au Logement

**FOGAM** : Fonds de Garantie de la Mise à niveau

**FOGARIM VSB** : Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes - Villes Sans Bidonvilles

**FOGARIM** : Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes

**FOXYGENE** : Fonds Oxygène

**FSFTPME** : Fonds de Soutien pour le Financement des Très Petites et Moyennes Entreprises

**FSTPME** : Fonds de Soutien Financier des TPME

### G

**GBP** : Groupe Banque Populaire  
**GPBM** : Groupement Professionnel des Banques du Maroc

### I

**IS** : Impôt sur les résultats

### J

**JE** : Fonds de Garantie des prêts à la création des jeunes entreprises  
**JPJE** : Jeunes Promoteurs Jeunes Entrepreneurs

### O

**OPCVM** : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

### P

**PME** : Petites et Moyennes Entreprises  
**PNB** : Produit Net Bancaire

### R

**RBE** : Résultat Brut d'Exploitation  
**Rep/provisions** : Reprises sur provisions

### S

**SA** : Société Anonyme  
**SGFD** : Société de Gestion du Fonds de Garantie des Dépôts  
**SGMB** : Société Générale Marocaine de Banques  
**SNGFE** : Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise

### T

**TPE** : Très Petites Entreprises  
**TPME** : Très petites, Petites et Moyennes Entreprises







تمويلكم  
٠٠٠٠٠٠٠٠٠٠  
TAMWILCOM

Centre d'Affaires, Boulevard Ar Ryad,  
Hay Ryad - Rabat, B.P 2031 - Maroc  
Tél. : 05 37 71 68 68 - Fax : 05 37 71 57 15  
Site Web : [www.tamwilcom.ma](http://www.tamwilcom.ma)